

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 54

MONTREAL, LE LUNDI 7 MARS 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

ONU cherche désespérément Casques bleus

Jocelyn Coulon

Depuis l'imposition d'un cessez-le-feu à Sarajevo, il y a maintenant près d'un mois, les Nations unies ne cessent de lancer des appels à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités dans la consolidation de la paix en Bosnie. A quatre reprises, le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, et ses représentants sur le terrain, ont demandé l'envoi de nouveaux Casques bleus sinon la guerre pourrait reprendre d'ici quelques semaines, Musulmans, Croates et Serbes préparant déjà leurs offensives traditionnelles du «printemps».

Les appels sont restés sans réponse. Tous les États approchés par l'ONU pour dépêcher de nouveaux Casques bleus trouvent une bonne raison pour décliner l'invitation. La France souligne qu'elle est déjà en première ligne dans l'ex-Yougoslavie et que d'autres pourraient faire un effort. La Grande-Bretagne, avec 3000 soldats, dit qu'elle a atteint les «limites» de ce qu'elle peut faire. Le Canada, avec 2200 militaires, ne veut pas en rajouter un de plus. Les Russes se montrent réticents, les Allemands se cachent derrière leur histoire et les Japonais derrière leur constitution, alors que les Américains subordonnent leur engagement à la signature d'un accord de paix définitif entre toutes les parties et à une douzaine de préalables politiques et militaires qui rendent leur participation impossible. En fait, il n'y a qu'un groupe qui est prêt à répondre aux appels de l'ONU: les pays musulmans, Iran en tête.

A plusieurs reprises depuis juin dernier, les mollahs de Téhéran ont proposé d'envoyer immédiatement 10 000 moudjahidin donner un coup de main aux Casques bleus en Bosnie. Un frisson d'épouvante a glacé l'échine des dirigeants occidentaux. Ils ont fait savoir que le maintien de la paix était une activité qui ne pouvait être confiée qu'à des contingents provenant de pays qui avaient une «longue expérience» de la chose. L'ONU a décliné l'offre iranienne mais bientôt, comme le soulignait jeudi Yasushi Akashi, représentant du secrétaire général de l'ONU en ex-Yougoslavie, «l'urgence des besoins ne permettra plus à l'ONU de faire la fine bouche».

L'attentisme de la communauté internationale face aux besoins en Bosnie laisse songeur quant on pense que cette même communauté a forcé l'ONU à mettre sur pied six nouvelles missions de paix l'an dernier et que d'autres viendront certainement s'ajouter à la liste des 18 qui sont actuellement en opération sur quatre continents.

D'où vont venir les soldats que les États membres offrent si généreusement sur papier lorsqu'ils votent les résolutions? C'est certainement la question qu'aura à l'esprit le président géorgien, Edouard Chevardnadze, lorsqu'il s'adressera cette semaine aux membres du Conseil de sécurité qui ont promis, il y a quelques mois, d'envoyer 2500 Casques bleus dans sa république dévastée par deux guerres civiles, en Ossétie du sud et en Abkhazie, et une insurrection armée.

A Paris, Moscou, Londres, Washington et Ottawa, les dirigeants soulignent qu'ils n'ont plus d'argent, que les dépenses doivent être réduites, les finances assainies. Étrange comportement d'une communauté internationale qui avait pourtant trouvé 700 000 soldats pour faire la guerre à l'Irak mais qui, aujourd'hui, refuse de dépêcher quelques soldats en Bosnie ou ailleurs. Étrange réaction aussi de la part de ceux — surtout les pays occidentaux — qui ne se gênent pas pour critiquer la gestion des missions de maintien de la paix par l'ONU et d'accuser ses responsables d'être incapable de faire quoi que ce soit de bon dans l'ex-Yougoslavie, en Somalie ou en Haïti. Maintenant qu'une trêve est respectée en Bosnie grâce au courage des Casques bleus et au sens diplomatique de leurs dirigeants, voilà que le monde est sur le point de laisser passer une bonne occasion d'imposer la paix dans les Balkans.

Pourtant, les ressources humaines et matérielles ne manquent pas pour doter les Nations unies de puissantes forces d'intervention. Les armées du monde entier comptent quelque 25 millions de soldats, dont 10 millions sont déployés dans l'axe Vancouver-Vladivostok et dotés d'un équipement ultramoderne. Une fraction seulement de ces forces, 1% à peine, pourrait grandement contribuer à rendre l'ONU plus efficace. Actuellement, il y a plus de 70 000 Casques bleus dans le monde. Les Nations unies aimeraient bien en obtenir quelques dizaines de milliers d'autres pour préserver les fragiles cessez-le-feu qui règnent au Liberia ou au Rwanda et pour intervenir en Angola où les organisations non-gouvernementales soulignent que la guerre civile fait jusqu'à 1000 morts par jour sans que cela n'émeuve beaucoup l'opinion publique internationale.

L'ONU cherche désespérément des Casques bleus pour éteindre les feux qui brûlent aux quatre coins du monde. Or, assis sur leurs arsenaux, la plupart des États font des comptes d'apothicaire, chipotant sur le coût des missions (4 milliards\$ par an) alors qu'ils consacrent bon an, mal an quelque 1000 milliards\$ à leurs budgets militaires.

Il y a des noms qui se confondent avec un pays. Méliana Mercuri est de ceux-là. Elle fut la Grèce, comme de Gaulle fut la France. Une Grèce qui chante, une Grèce qui joue, une Grèce qui combat. Une Grèce qui a laissé une portion de son âme avec le départ, hier à New York, de sa plus vibrante ambassadrice, décédée à 68 ans (d'aucuns disent 71, son âge demeure nébuleux) des suites enfumées d'un cancer du poulmon. «Appelez-moi Méliana», demandait-elle à tout le monde.

Va pour Méliana donc, qui fut sur le plan politique une figure de proue de la Grèce et culturellement, un peu son Arletty, par la gouaille populaire de sa dégaîne matinée d'une vraie classe. Actrice, chanteuse, militante, puis ministre de la Culture. Et pleinement impliquée dans chacun de ses rôles. «Je suis née Grecque, je mourrai Grecque», avait-elle répliqué fièrement aux Colonels qui l'avaient déchu en 1967 de sa nationalité, pour cause de dissidence et de mauvaise tête.

«Elle incarnait l'idéal grec de liberté et de beauté», déclarait, hier, Jack Lang, l'ancien ministre français de la Culture, qui fut l'un de ses grands amis et un complice dans son combat pour la défense de la cause culturelle européenne.

Méliana Mercuri formait avec son mari depuis 1966, le cinéaste français Jules Dassin, un couple mythiquement uni. Elle lui doit le gros de sa carrière au cinéma. Surtout grâce à *Jamais le dimanche*, en 1960, où elle incarnait une prostituée grecque au cœur d'or, film grand public, par ailleurs assez facile, qui lui valut la palme cannoise d'interprétation féminine et une reconnaissance internationale aussi immédiate que fulgurante. Après l'avoir vue à l'écran, plusieurs prostituées lui écrivirent pour la re-

mercier «d'avoir décrit leur profession avec tant de dignité».

Celle en qui le peuple s'est tellement reconnu, est pourtant née patricienne. L'Athénienne a bu le lait de la politique au biberon. Son père, Stamatis Mercuris, fut député et ministre. Son grand-père Spiros a été maire d'Athènes durant 30 ans. Elle était sa préférée, a décrit ce grand-père maire, comme «son premier amour». Traitée par lui comme une reine, elle a refusé le rôle et le carcan de la femme grecque soumise, pour devenir la féministe et la militante que l'on sait, source vivante d'inspiration pour plusieurs créatrices.

Lorraine Pintal, la directrice de notre TNM, à l'heure de monter *Andromaque* avec une distribution entièrement féminine, disait avoir été éclairée par le geste symbolique de Méliana Mercuri, qui avait conduit une procession de femmes vers un temple dont l'accès leur était interdit depuis des millénaires, rachetant ainsi l'isolement et l'ignorance où elles avaient été maintenues. Cette grande dame grecque n'a pas fini d'être un modèle.

Dans sa carrière, sur les planches et à l'écran, Méliana fut tour à tour Phédre, Lysistrata et Médée. Son visage aux traits marqués, son regard sombre, son charisme, les bouillonnements de sa forte personnalité, la poussaient vers la tragédie. Et ses débuts au Théâtre national d'Athènes ont été placés sous le signe des grands classiques de la culture hellénique. Pourtant, à la lecture de son autobiographie *Je suis née Grecque*, publiée en 1971, on était frappé par l'humour du ton, une façon amusée de voir la vie, sans doute parce que l'humour pouvait seul réconcilier les excès de sa nature passionnée.

Méliana joua dans plus de 70 films, le meilleur comme le pire. On l'a vue sous la direction de De Sica dans *Le ju-*

L'ENTREVUE

Jacques Grand'Maison, sur une erre d'espérant têtù

PAGE B 1



LE MONDE

Des ministres exigent le départ des colons d'Hébron

PAGE A 5

L'ÉCONOMIE

Air Club vise le marché haut de gamme

PAGE B 2



Méliana Mercuri (1925-1994)



PHOTO AP

Elle fut la Grèce comme de Gaulle fut la France

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Il y a des noms qui se confondent avec un pays. Méliana Mercuri est de ceux-là. Elle fut la Grèce, comme de Gaulle fut la France. Une Grèce qui chante, une Grèce qui joue, une Grèce qui combat. Une Grèce qui a laissé une portion de son âme avec le départ, hier à New York, de sa plus vibrante ambassadrice, décédée à 68 ans (d'aucuns disent 71, son âge demeure nébuleux) des suites enfumées d'un cancer du poulmon. «Appelez-moi Méliana», demandait-elle à tout le monde.

Va pour Méliana donc, qui fut sur le plan politique une figure de proue de la Grèce et culturellement, un peu son Arletty, par la gouaille populaire de sa dégaîne matinée d'une vraie classe. Actrice, chanteuse, militante, puis ministre de la Culture. Et pleinement impliquée dans chacun de ses rôles. «Je suis née Grecque, je mourrai Grecque», avait-elle répliqué fièrement aux Colonels qui l'avaient déchu en 1967 de sa nationalité, pour cause de dissidence et de mauvaise tête.

«Elle incarnait l'idéal grec de liberté et de beauté», déclarait, hier, Jack Lang, l'ancien ministre français de la Culture, qui fut l'un de ses grands amis et un complice dans son combat pour la défense de la cause culturelle européenne.

Méliana Mercuri formait avec son mari depuis 1966, le cinéaste français Jules Dassin, un couple mythiquement uni. Elle lui doit le gros de sa carrière au cinéma. Surtout grâce à *Jamais le dimanche*, en 1960, où elle incarnait une prostituée grecque au cœur d'or, film grand public, par ailleurs assez facile, qui lui valut la palme cannoise d'interprétation féminine et une reconnaissance internationale aussi immédiate que fulgurante. Après l'avoir vue à l'écran, plusieurs prostituées lui écrivirent pour la re-

mercier «d'avoir décrit leur profession avec tant de dignité».

Celle en qui le peuple s'est tellement reconnu, est pourtant née patricienne. L'Athénienne a bu le lait de la politique au biberon. Son père, Stamatis Mercuris, fut député et ministre. Son grand-père Spiros a été maire d'Athènes durant 30 ans. Elle était sa préférée, a décrit ce grand-père maire, comme «son premier amour». Traitée par lui comme une reine, elle a refusé le rôle et le carcan de la femme grecque soumise, pour devenir la féministe et la militante que l'on sait, source vivante d'inspiration pour plusieurs créatrices.

Lorraine Pintal, la directrice de notre TNM, à l'heure de monter *Andromaque* avec une distribution entièrement féminine, disait avoir été éclairée par le geste symbolique de Méliana Mercuri, qui avait conduit une procession de femmes vers un temple dont l'accès leur était interdit depuis des millénaires, rachetant ainsi l'isolement et l'ignorance où elles avaient été maintenues. Cette grande dame grecque n'a pas fini d'être un modèle.

Dans sa carrière, sur les planches et à l'écran, Méliana fut tour à tour Phédre, Lysistrata et Médée. Son visage aux traits marqués, son regard sombre, son charisme, les bouillonnements de sa forte personnalité, la poussaient vers la tragédie. Et ses débuts au Théâtre national d'Athènes ont été placés sous le signe des grands classiques de la culture hellénique. Pourtant, à la lecture de son autobiographie *Je suis née Grecque*, publiée en 1971, on était frappé par l'humour du ton, une façon amusée de voir la vie, sans doute parce que l'humour pouvait seul réconcilier les excès de sa nature passionnée.

Méliana joua dans plus de 70 films, le meilleur comme le pire. On l'a vue sous la direction de De Sica dans *Le ju-*

Voilà que le monde est sur le point de laisser passer une bonne occasion d'imposer la paix dans les Balkans.

Pourtant, les ressources humaines et matérielles ne manquent pas pour doter les Nations unies de puissantes forces d'intervention. Les armées du monde entier comptent quelque 25 millions de soldats, dont 10 millions sont déployés dans l'axe Vancouver-Vladivostok et dotés d'un équipement ultramoderne. Une fraction seulement de ces forces, 1% à peine, pourrait grandement contribuer à rendre l'ONU plus efficace. Actuellement, il y a plus de 70 000 Casques bleus dans le monde. Les Nations unies aimeraient bien en obtenir quelques dizaines de milliers d'autres pour préserver les fragiles cessez-le-feu qui règnent au Liberia ou au Rwanda et pour intervenir en Angola où les organisations non-gouvernementales soulignent que la guerre civile fait jusqu'à 1000 morts par jour sans que cela n'émeuve beaucoup l'opinion publique internationale.

L'ONU cherche désespérément des Casques bleus pour éteindre les feux qui brûlent aux quatre coins du monde. Or, assis sur leurs arsenaux, la plupart des États font des comptes d'apothicaire, chipotant sur le coût des missions (4 milliards\$ par an) alors qu'ils consacrent bon an, mal an quelque 1000 milliards\$ à leurs budgets militaires.

Il y a des noms qui se confondent avec un pays. Méliana Mercuri est de ceux-là. Elle fut la Grèce, comme de Gaulle fut la France. Une Grèce qui chante, une Grèce qui joue, une Grèce qui combat. Une Grèce qui a laissé une portion de son âme avec le départ, hier à New York, de sa plus vibrante ambassadrice, décédée à 68 ans (d'aucuns disent 71, son âge demeure nébuleux) des suites enfumées d'un cancer du poulmon. «Appelez-moi Méliana», demandait-elle à tout le monde.

Va pour Méliana donc, qui fut sur le plan politique une figure de proue de la Grèce et culturellement, un peu son Arletty, par la gouaille populaire de sa dégaîne matinée d'une vraie classe. Actrice, chanteuse, militante, puis ministre de la Culture. Et pleinement impliquée dans chacun de ses rôles. «Je suis née Grecque, je mourrai Grecque», avait-elle répliqué fièrement aux Colonels qui l'avaient déchu en 1967 de sa nationalité, pour cause de dissidence et de mauvaise tête.

«Elle incarnait l'idéal grec de liberté et de beauté», déclarait, hier, Jack Lang, l'ancien ministre français de la Culture, qui fut l'un de ses grands amis et un complice dans son combat pour la défense de la cause culturelle européenne.

Méliana Mercuri formait avec son mari depuis 1966, le cinéaste français Jules Dassin, un couple mythiquement uni. Elle lui doit le gros de sa carrière au cinéma. Surtout grâce à *Jamais le dimanche*, en 1960, où elle incarnait une prostituée grecque au cœur d'or, film grand public, par ailleurs assez facile, qui lui valut la palme cannoise d'interprétation féminine et une reconnaissance internationale aussi immédiate que fulgurante. Après l'avoir vue à l'écran, plusieurs prostituées lui écrivirent pour la re-

Départ impressionnant des allairistes

612 délégués optent pour le néo-libéralisme et se donnent une position constitutionnelle ambiguë

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Avec la participation de 612 délégués venus de toutes les régions du Québec, les deux célèbres dissidents libéraux, Jean Allaire et Mario Dumont, ont franchi avec un étonnant succès le test du congrès de fondation de leur formation politique, en fin de semaine à Laval.

L'Action démocratique du Québec s'est donné un programme socio-économique néo-libéraliste et une position constitutionnelle ambiguë qui se veut à la fois résolument confédéraliste et modérément souverainiste.

De l'aveu même de son leader, un parti qui ne fera pas la promotion de la souveraineté et qui ne fera pas nécessairement campagne pour le OUI, si le PQ au pouvoir décide de tenir un référendum sur la souveraineté. «On verra.»

Essentiellement, le PAD est un rassemblement de décrocheurs politiques, des ex-libéraux désabusés et des ex-péquistes déçus. Dans la mesure où les confidences recueillies au cours du week-end permettent d'établir un

VOIR PAGE A 8: ALLAIRE

La Régie du bâtiment n'inspecte plus les hôpitaux

Faute de budget, des défauts remontant à 1988 ne sont pas encore corrigés

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Depuis 1990, la Régie du bâtiment du Québec ne fait plus aucune inspection des hôpitaux pour en vérifier la sécurité des installations. A moins qu'on ne lui demande.

Alors qu'auparavant l'opération était systématique, depuis 1990 elle s'effectue sur demande. Résultat: des malades et du personnel hospitalier pourraient être en danger, selon le Vérificateur général du Québec, Guy Breton, en raison de «défectuosités importantes qui n'ont pas encore été corrigées». Du nombre, plusieurs remontent à 1988!

Pourquoi cette situation? Parce que la Régie du bâtiment est impuissante depuis 1990 à «contraindre légalement les hôpitaux à corriger ces défauts», écrit le Vérificateur au terme d'une étude récente sur la ques-

VOIR PAGE A 8: RÉGIE

Affaire Whitewater

La Maison-Blanche reconnaît des erreurs

L'affaire Whitewater, portant sur le possible détournement de fonds publics au profit d'une société créée par le président Clinton et son épouse, a connu plusieurs rebondissements ce week-end. Six membres du personnel de la Maison-Blanche ont été cités à comparaître devant une chambre de mise en accusation et le conseiller juridique de la présidence, Bernard Nussbaum, a remis sa démission samedi. L'affaire, qui remonte à 1978 lorsque Bill Clinton était gouverneur de l'Arkansas, a pris une dimension politique. La presse reproche à la Maison-Blanche d'avoir eu des contacts avec de hauts responsables du département du Trésor, qui suivaient le cas plus général des faillites des caisses d'épargne américaines. Les conseillers de Bill Clinton ont tenté de connaître les détails de l'enquête sur la faillite de la Madison Guaranty, une caisse d'épargne de l'Arkansas, dont le patron était associé aux Clinton dans un projet immobilier de construction de pavillons pour retraités sur un terrain nommé Whitewater.

NOS INFORMATIONS EN PAGE A 5

La poudrière slovaque (4)

Quand les Hongrois de Slovaquie rêvent d'autonomie territoriale

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Bratislava — Laslo Molnar a vécu 10 ans à Montréal. Mais en 1992, cet ingénieur chimiste dans la trentaine a eu le goût de revoir le pays de ses ancêtres et de retrouver les paysages où il a grandi. Ni son emploi d'ingénieur chimiste à l'Université McGill, ni son gentil appartement des environs de la Place Dupuis, ni le confort relatif que lui offrait le Québec, rien n'a pu l'empêcher de répondre à cet appel qui venait de l'autre côté de l'Europe, de Bratislava, capitale de la nouvelle Slovaquie libre et indépendante.

Laslo se disait que la démocratie dans un pays qui manque cruellement de scientifiques qualifiés lui ouvrirait toutes les portes. Que tout ce qu'il avait appris au Québec pourrait enfin servir aux siens. Bref, qu'une nouvelle vie l'attendait dans une Europe enfin débarrassée du communisme et de la dictature. C'était en 1992.

Deux ans plus tard, dans son bureau poussiéreux, au premier étage d'un immeuble de la rue Prazska, près de la gare des chemins de fer, Laslo se demande parfois ce qu'il est venu

faire là. A deux reprises, il a postulé un emploi au ministère de l'Environnement. A deux reprises, il a été refusé. Il croit qu'on a rejeté sa candidature parce qu'il est Hongrois. Bien sûr,

Un sondage réalisé en 1991 révélait que plus de la moitié des habitants du nord du pays étaient toujours prêts à envisager la déportation des Hongrois de Slovaquie!

Il n'a pas de preuves, mais il sait que les Hongrois forment à peine 2% des effectifs de la fonction publique (alors qu'ils sont 11% de la population). Il sait aussi que depuis la partition de la Tchécoslovaquie, le 1er janvier 1993, le premier ministre Meciar a multiplié les déclarations incendiaires contre les Tsiganes et les 600 000 Hongrois qui vivent à la frontière de la Hongrie.

Héritiers malheureux du dépeçage de l'Europe centrale après la Première Guerre mondiale, les Hongrois sont aujourd'hui saupoudrés un peu partout en Europe centrale où leur sort n'est pas toujours enviable. Avec l'indépendance et la démocratie, les Hongrois de Slovaquie ont soudain commencé à se comparer aux minorités de l'Ouest, à découvrir leur force politique et à rêver d'autonomie territoriale. C'est ce que la majorité des élus hongrois (maires et députés) réunis

VOIR PAGE A 8: SLOVAQUIE

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A7
Agenda culturel...B6	Météo.....B4
Les Classées...B6	Le Monde.....B3
Avis publics...B4	Montréal.....A5
Culture.....B8	Mots croisés...B4
Économie.....B2	Religions.....B4
Éditorial.....A6	Les Sports.....B5



Météo
Neige et pluie
Max: +2
Détails en B4

• LES ACTUALITÉS •

Reprise des travaux demain à l'Assemblée nationale

Sprint final avant la campagne électorale

Au menu législatif, on parle déjà d'un budget sans hausse de taxes

ANDRÉ BELLEMARE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les partis politiques entreprennent demain à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la reprise des travaux de la session, le dernier droit avant le lancement de la campagne électorale et la course vers le pouvoir.

Libéraux et péquistes mettront flamberges au vent ce printemps en prévision de l'élection générale que certains prévoient maintenant pour le mois de juin au lieu de l'automne.

Le gouvernement, comme l'a indiqué le premier ministre Daniel Johnson au caucus de ses députés la semaine dernière à Bromont, mettra l'accent sur la création d'emploi, le développement économique, le soutien de la famille, la protection de l'environnement.

Il faudra cependant attendre une dizaine de jours environ avant de connaître de façon plus concrète les intentions du gouvernement en ces matières lors de la lecture du discours inaugural, probablement le 17 mars.

Demain sera la reprise de la session déjà en cours depuis le 19 mars 1992.

Au menu législatif, les ministériels tâcheront de faire adopter des législations populaires et on parle déjà d'un budget

(vers le 25 avril) sans hausse de taxes ni d'impôt à la veille de la période électorale.

Parmi la vingtaine de projets de loi publics devant faire l'objet d'une adoption prioritaire, on relève en particulier les numéros 116 (modification du Code du travail), 125 (modification de l'assurance-maladie en rapport avec les soins optométriques), 126 (Code de la sécurité routière prévoyant la photo sur le permis de conduire), 135 (remplacement du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec) et surtout 151 (des normes plus sévères pour les sites d'enfouissement sanitaire).

Une porte-parole du bureau du leader parlementaire du gouvernement a indiqué que l'étude des projets de loi en suspens lors de la prorogation de la deuxième session se poursuivra normalement au début de la nouvelle session, sans tout reprendre le processus parlementaire.

La reprise des travaux sessionnels revêtira un caractère particulier en raison du bouleversement majeur qu'a subi le personnel des élus du gouvernement par suite du départ du premier ministre Robert Bourassa et de plusieurs ministres et l'arrivée de trois nouveaux députés qui vien-

nent d'être élus dans des élections complémentaires. Il faudra s'habituer à l'absence de visages familiers et aussi connus, outre M. Bourassa, que ceux des Marc-Yvan Côté, Gil Rémillard, Gérard D. Levesque (décédé le 17 décembre dernier), Lise Bacon, notamment, tous identifiés aux meilleurs jours de l'administration libérale depuis 1985.

Il faudra s'habituer à l'absence de visages familiers...

Par contre, une des étoiles du Parti québécois, l'avocat Serge Ménard, fera son entrée comme député de Laval-des-Rapides, de même que Marcel Landry (PQ) et Bernard Brodeur (L), élus respectivement dans Bonaventure et Shefford.

Avec tous ces départs et arrivées, la composition de l'Assemblée nationale se lit maintenant comme suit: 80 libéraux, 33 péquistes, 2 Parti Égalité, 4 indépendants et 6 sièges vacants.

Fort de sa victoire surprise dans la circonscription de Shefford et d'un récent sondage laissant voir une remontée dans les intentions de vote, le Parti libéral et le premier ministre Johnson croient être «sur la bonne voie» après avoir traversé le désert.

De l'autre côté de la piste, les troupes du PQ conservent un bon moral («on est relativement de bonne humeur», a confié

un de ses porte-parole), et l'odeur d'une campagne électorale apportera un stimulant supplémentaire au parti de l'opposition officielle.

Contrairement à Robert Bourassa, qui conservait presque toujours la faveur du public, Daniel Johnson risque fort de devenir la tête de turc des péquistes qui s'en promettent beaucoup.

Le premier ministre peut se vanter d'avoir réglé des dossiers chauds comme la contrebande de cigarettes, de favoriser le développement économique en donnant le feu vert au projet hydro-électrique Sainte-Marguerite (SM-3), d'exiger plus de rigueur dans la gestion des affaires de l'État, il n'en reste pas moins que l'opposition ne le perçoit évidemment pas de la même manière.

Les péquistes reprocheront au chef du gouvernement son insensibilité face à des problèmes comme la fermeture par le gouvernement fédéral du Collège militaire de Saint-Jean, son incapacité de travailler en équipe, selon eux.

Ils jugeront sévèrement «la volte-face» du gouvernement au sujet de la lutte au déficit après la déclaration du ministre des Finances, André Bourbeau, de favoriser un allègement du fardeau fiscal des contribuables au détriment de l'accroissement ou du maintien du niveau du déficit actuel.

EN BREF

MARCHI ET LES FRAUDEURS

(PC) — Le ministre fédéral de l'Immigration Sergio Marchi admet que des dizaines de réfugiés ont fraudé le système canadien d'aide sociale. Même si l'aide sociale est de responsabilité provinciale, le ministre a indiqué que le gouvernement fédéral a collaboré à plusieurs enquêtes pour démasquer les fraudeurs, principalement en Ontario. L'an dernier, 200 réfugiés ont été trouvés coupables d'avoir fraudé l'aide sociale, et une cinquantaine ont été déportés. Le ministre refuse toutefois de confirmer les rumeurs voulant que des réfugiés somaliens aient soutiré des fonds à l'aide sociale pour financer les activités du chef de guerre somalien Mohammed Farah Aidid. L'épouse et les enfants du général Aidid vivent de l'aide sociale à London en Ontario.

PATATE CHAUDE, TRÈS CHAUDE

Oporto, Portugal (AP) — Trop petite, trop molle... Parfaite! C'est ce qu'a pensé le cuisinier d'un petit restaurant d'Oporto, au nord du Portugal, avant de réaliser que la pomme de terre qu'il avait choisie dans un grand sac était en fait une grenade en état de marche. La chance et son doigté ont permis au cuisinier de ne pas altérer le goupillon de la grenade, qui a pu être sortie de la cuisine du restaurant bondé. Et la police a pu faire exploser la grenade. La grenade était vieille et pleine de terre mais encore en état de marche. La police a écarté l'intention malveillante et estime que la grenade a été placée par inadvertance dans ce sac de pommes de terre, qui provenait du sud de la France.

SIXIÈME CADAVRE DANS UN JARDIN

Gloucester (Reuter) — La police britannique a découvert hier ce qui semble être un sixième cadavre dans le jardin d'un homme déjà inculpé de trois meurtres, dont celui de sa propre fille. Ces restes ont été découverts dans la cave de la maison du suspect, baptisée par la presse la «Maison des horreurs», à Gloucester, dans le centre de l'Angleterre. Ces derniers jours, la police a déterré les cadavres de trois femmes dans le jardin avant de trouver les restes de deux autres personnes dans la maison elle-même. Le suspect, Frederick West, 52 ans, qui a eu une dizaine d'enfants de deux mariages, est inculpé du meurtre de sa fille, Heather, disparue en 1987 alors qu'elle avait 16 ans, ainsi que de celui de Shirley Robinson, une locataire tuée alors qu'elle était enceinte.

UNE MOMIE SUR LE SOFA

Boise, Idaho (AP) — Le corps momifié d'une vieille dame, installée dans le salon sur un sofa, a été découvert par des voisins. Son fils continuait à vivre dans la maison, avec le corps de sa mère. Georgia Farrell est probablement morte en 1987 à l'âge de 88 ans mais ses voisins n'ont découvert la corps momifié de la vieille dame que vendredi, en rentrant dans la maison pour prendre des nouvelles de son fils, Robert. «Elle était couchée comme si elle regardait la télévision, avec sa tête sur un oreiller», a déclaré le coroner du comté d'Ada Erwin Sonneberg. «Il semble qu'elle soit morte de causes naturelles.» Son fils a été emmené à l'unité psychiatrique de l'hôpital.

Quatre adultes sur dix prennent des vitamines

Québec (PC) — Hier, c'était la pilule de foie de morue. Aujourd'hui, on ne jure que par les suppléments vitaminiques.

Avez-vous pris des vitamines cet hiver? Si oui, vous n'êtes pas seuls dans le portrait. Seulement dans les pharmacies, les Québécois en achèteront pour plus de 20 millions\$ cette année.

Au Canada, quatre adultes sur dix sont désormais convertis aux suppléments vitaminiques tandis que chez nos voisins du Sud, les ventes franchiront, pour la première fois, le cap du milliard en 1994. Une véritable révolution qui laisse bien loin derrière la bonne vieille pilule de foie de morue de grand-mère...

Les surplus de vitamines divisent profondément la communauté scientifique internationale. Entre spécialistes, on ne s'entend pas du tout. Pendant que cer-

tains attendent que la nécessité des suppléments vitaminiques soit établie hors de tout doute, d'autres estiment que la vie trépidante d'aujourd'hui exige un apport supplémentaire en vitamines. Cette dame de 44 ans, de Sainte-Foy, mère de deux enfants, s'est rangée du côté des inconditionnels de la vitamine.

«Depuis quatre ans, confie-t-elle, je bourre mes trois hommes de multivitamines. Mon mari fonctionne ventre à terre au travail et mes enfants se donnent corps et âme à leurs études. Je suis persuadée que les vitamines qu'ils consomment leur permettent de diminuer le stress et la fatigue.» Cette famille débourse environ 70\$ en moyenne chaque mois pour maintenir les stocks de ce véritable arsenal vitaminique. Tous les spécialistes consultés s'entendent sur un point toutefois: il n'y a aucun bénéfice à consommer

des vitamines en quantités supérieures aux apports conseillés. A titre d'exemple, le taux de vitamine C dans le sang atteint un plafond de 16 milligrammes par litre pour toute consommation supérieure à 500 milligrammes par jour. L'excès est éliminé dans l'urine. Sans parler des effets secondaires qui peuvent découler d'une surdose.

Des recherches ont démontré que des mégadoses de vitamines A et D peuvent endommager le foie. Trop de vitamines B6 peuvent affecter le système nerveux. De nombreux groupes de recherches, travaillant aux quatre coins du monde, mesurent actuellement le potentiel des vitamines pour lutter contre certaines maladies. La consommation en quantités raisonnables de vitamines, notamment des antioxydants comme la bêta-carotène, pourraient contribuer à renforcer le systè-

me immunitaire et à réduire les risques de cancers et de cataractes notamment. Par ailleurs, on pense que la vitamine E protégerait contre les maladies cardiovasculaires et préserverait les acides gras polyinsaturés de l'oxydation. Des chercheurs de Boston ont analysé la consommation en vitamine E de plus de 87 000 infirmières. Ils ont découvert que celles qui ont consommé quotidiennement au moins 100 unités internationales en suppléments de vitamines E durant deux ans et plus avaient moins de crises cardiaques que celles qui ne consommaient pas de suppléments vitaminiques.

«Actuellement, personne ne conseille d'absorber des mégadoses de vitamines pour prévenir certaines maladies, souligne un spécialiste de l'université Harvard, aux États-Unis. Mais dans deux ou trois ans, ça pourrait être bien différent.»

AVIS AUX DÉTAILLANTS DE TABAC

La Loi sur la vente du tabac aux jeunes est entrée en vigueur le 8 février 1994.

Cette loi fédérale :

- fait passer de 16 à 18 ans l'âge minimal des personnes à qui des produits du tabac peuvent être vendus légalement

- limite aux débits de boisson tels que les bars et tavernes, les endroits où des appareils distributeurs de cigarettes peuvent être placés

- fait passer de 100 \$ à 50 000 \$ (pour infractions répétées) l'amende maximale dont sont passibles les personnes qui vendent des produits du tabac aux jeunes.

Si dans votre établissement vous vendez du tabac, la Loi sur la vente du tabac aux jeunes vous oblige à placer une affiche sur laquelle apparaît le message que vous voyez ici.

Il est interdit par la loi fédérale de fournir des produits du tabac aux personnes âgées de moins de 18 ans.

It is prohibited by federal law to provide tobacco products to persons under 18 years of age.

Santé Canada vous fera parvenir sous peu une affiche en couleur, grandeur nature, ainsi qu'une lettre vous expliquant vos obligations comme détaillant de produits du tabac.

Vérifiez auprès de votre province si d'autres lois s'appliquent à la vente de produits du tabac aux jeunes.

Si vous ne recevez pas de pochette d'information d'ici au 15 mars ou si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de la Loi sur la vente du tabac aux jeunes, veuillez appeler au numéro

1-800-263-9004.



Santé Health
Canada Canada

Canada

• LES ACTUALITÉS •

Parizeau à l'investiture de Landry dans Verchères

Johnson prend les électeurs pour des «caves»

Varenes (PC) — Le Parti libéral du Québec prend les électeurs pour des «caves» en disant vouloir renoncer à huit ans de politiques dures et conservatrices dans le seul but de s'accrocher de façon désespérée au pouvoir, a déclaré hier le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau.

Après de dures années consacrées à réduire les déficits sans s'occuper des chômeurs ni des jeunes qui ont besoin de formation, le gouvernement du premier ministre Daniel Johnson croit tout à coup qu'un déficit de 5 milliards\$ est devenu tolérable, a dit le chef péquiste. «Maintenant, ils disent: "On s'est trompé, on s'excuse, dorénavant, ça va être des emplois". Ça, c'est prendre les Québécois pour des caves», a lancé M. Parizeau. Ce dernier a pris la parole à l'assemblée d'investiture où Bernard Landry, le vice-président du parti, a été choisi sans opposition comme candidat du Parti québécois dans la circonscription de Verchères.

Hier après-midi, plus de 300 personnes s'étaient entassées dans une gymnase d'école de Varenes où se sont rendus le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, d'autres de ses députés, des candidats péquistes, d'anciens ministres ainsi que des maires de la région. Bernard Landry tente d'effectuer un retour à l'Assemblée nationale après avoir été député et ministre de 1976 à 1985. Economiste et avocat, il occupe la vice-présidence du PQ depuis 1989. Ces derniers jours, à l'approche de la campagne électorale, le ton des échanges partisanes s'est élevé de part et d'autre. Les partis se préparent activement à la bataille électorale qui devrait porter cette fois-ci sur l'indépendance. Le premier ministre Johnson a exprimé l'opinion, la semaine dernière, que la stabilité essentielle à la croissance économique ne peut être garantie que si le Québec demeure au sein de la confédération.

MM. Parizeau et Landry maintiennent pour leur part que l'indépendance est devenue nécessaire pour remédier au taux élevé de chômage et faire revenir l'espoir chez les jeunes Québécois.

Les jeunes péquistes choisissent Bédard

LE DEVOIR

Les jeunes péquistes ont élu Eric Bédard à la présidence du Comité national des jeunes (CNJ), hier, à Jonquières, dans le cadre de leur rassemblement national spécial.

Eric Bédard succède à Christian Picard, président sortant. Il est le premier président du CNJ élu par ses pairs.

Eric Bédard, 24 ans, bachelier en histoire, est originaire du comté de Bourget, à Montréal. Le nouveau président désire, entre autres, que le CNJ poursuive la réflexion sur la constitution d'un Québec souverain. De même, il veut convaincre les jeunes de l'importance de s'engager en politique.

Le nouvel exécutif du CNJ est composé de Louis Aucoin, vice-président à l'organisation, Sylvain Gaudreault, vice-président au contenu, Carole Du Saul, trésorière, Jean-Mathieu Potvin, secrétaire, Stéphane Ethier, responsable des communications, Robert Cardin, Martin Carpentier et Isabelle Bernier, conseillers.

Jacques Parizeau, président du Parti québécois, a fait parvenir un message de félicitations à Eric Bédard et à tous les nouveaux membres du CNJ dans les minutes qui ont suivi son élection. Il y écrit: «La tâche qui les attend et qui vous attend toutes et tous, en cette année électorale, sera à la fois emballante et exigeante. Je compte beaucoup sur votre remarquable enthousiasme pour gagner la prochaine campagne au Québec.»

En lock-out depuis plus de cinq mois

Les expéditeurs du Journal de Montréal acceptent les offres

Leur salaire sera abaissé à près de 55 000\$

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Les expéditeurs du Journal de Montréal, en lock-out depuis plus de cinq mois, ont accepté, hier matin, l'entente de principe intervenue la semaine dernière entre leur employeur et leur exécutif syndical.

Le groupe des expéditeurs compte 57 employés. Plus de 75% de ceux qui s'étaient déplacés pour l'assemblée syndicale d'hier matin ont voté en faveur des offres, comme le leur recommandaient leurs dirigeants syndicaux.

Selon cette entente, le salaire annuel moyen des expéditeurs sera désormais abaissé à environ 55 000 \$. L'entente prévoit aussi que six d'entre eux quitteront volontairement leur emploi dès la signature de la nouvelle convention collective et qu'une douzaine d'autres employés temporaires seront mis à pied.

Le syndicat s'engage aussi à faire en sorte que six autres employés permanents démissionnent d'ici le 1er mars 1997.

Pour dorer la pilule de ces départs, Quebecor, qui possède le Journal de Montréal, entend verser des primes de séparation qui oscilleront autour de 190 000\$ par employé à temps plein démissionnaire.

La semaine dernière, 86% des typographes ont eux aussi accepté une offre semblable de la compagnie, prévoyant cette fois des primes de départ de 207 000 \$ en moyenne pour la moitié des 160 employés visés et une baisse de salaire de 20% pour ceux qui demeurent à l'emploi du quotidien.

Avec tout cela, les 150 pressiers du Journal de Montréal se retrouvent donc seuls en lock-out.

«Nous continuons le combat», disait, hier, Réal Asselin, membre du comité de négociation de ce groupe, qui précisait aussi ne pas tellement aimer «cette expression d'antan».

Des offres similaires à celles acceptées au cours des derniers jours par les typographes et les expéditeurs ont été faites aux pressiers, qui les ont refusées jusqu'à maintenant. La direction du journal leur propose aussi de substantielles

primes de séparation en échange du départ d'environ 50 d'entre eux et de compressions salariales pour les autres.

«Pour nous, le cœur du conflit demeure le respect du contrat de sécurité d'emploi signé par les deux parties il y a une dizaine d'années, explique M. Asselin. Fort de notre détermination et de la justesse de notre revendication, nous avons donc décidé de poursuivre nos démarches».

Dès demain, le Tribunal du travail commencera d'ailleurs l'audition des parties pour un grief de «négociation de mauvaise foi» déposé par le syndicat des pressiers contre l'employeur, en octobre dernier.

Les typographes et les expéditeurs doivent maintenant s'entendre avec la direction du quotidien sur un protocole de retour au travail. Il est doré et déjà prévu que les membres du premier groupe devront se soumettre à une session de formation de deux à trois semaines pour les familiariser avec les nouvelles techniques électroniques de mise en page du journal.

Scions!

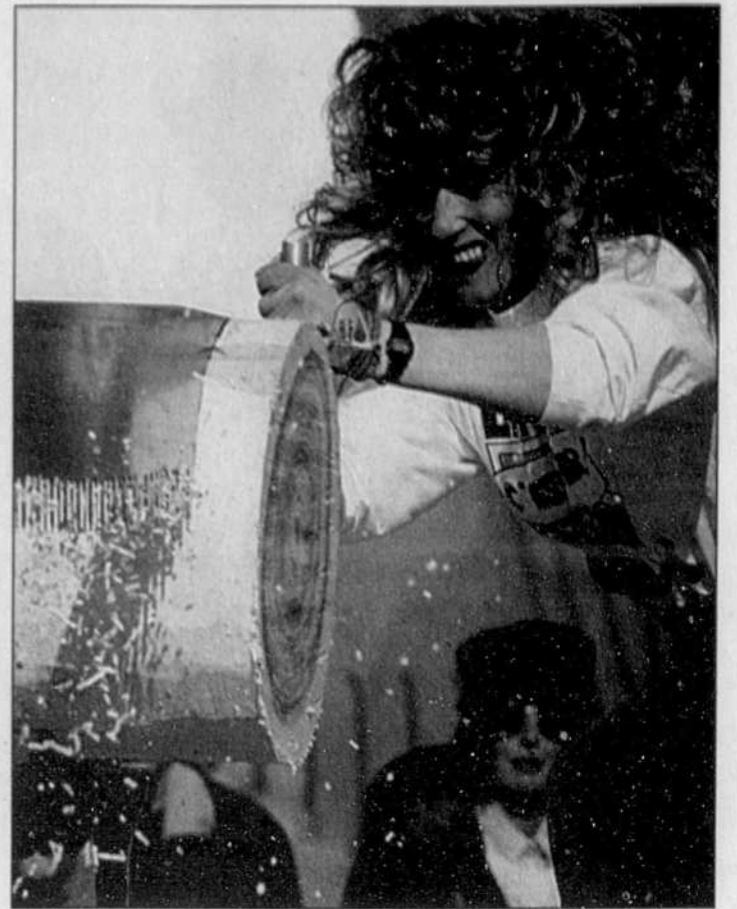


PHOTO JACQUES NADEAU

ILS ÉTAIENT une vingtaine en action, hier, hommes et femmes, outil en main, à relever le défi forestier lancé par la Société de l'Île Notre-Dame. Les participants ont rivalisé de force et d'adresse sur les billots de trembles et de peupliers qui ont passé un mauvais quart d'heure.

Faites ceci ou cela

Les médecins pataugent dans les directives

PRESE CANADIENNE

Toronto — Ce qui n'était qu'un mince filet est devenu un véritable torrent. Les médecins canadiens nagent maintenant dans des pages et des pages de directives leur enjoignant de faire ceci ou cela, à tels types de patients et quand.

Il n'y avait qu'un petit nombre de directives, il y a une dizaine d'années. Mais maintenant, les médecins se retrouvent avec 400 différents types d'indications à suivre concernant les diagnostics et les façons de guérir. Et d'autres sont à venir.

Parmi les médecins, certains se plaignent d'être condamnés à appliquer des formules toutes faites ou des recettes à suivre comme dans un livre de cuisine. D'autres les trouvent utiles à cause de l'abondante information qu'ils doivent digérer chaque mois dans des douzaines de revues médicales.

«Je m'en sers tous les jours», lance pour sa part le Dr Richard Kennedy. Spécialiste du problème de l'asthme et président de l'Association médicale canadienne, Kennedy explique son choix par les changements rapides en médecine et l'évolution révolutionnaire de la technologie. «Il faut trouver un moyen de voir si certaines façons de faire réussissent ou non.»

Les manuels sont habituellement rédigés à la suite d'un long processus de consultation auprès des meilleurs spécialistes. Leur diffusion se fait grâce à la publication dans des revues médicales.

Dans certains cas, les conseils donnés pour une thérapie sont d'ordre général, tandis que dans

d'autres, ils sont précis et s'étendent sur plusieurs pages.

Il y en a tellement que, la semaine dernière, l'association médicale a publié une série de directives ayant pour but d'expliquer comment mieux appliquer les dites directives tout en demeurant pratique, flexible et libre de décider.

Le Dr Kennedy souligne par ailleurs l'importance de ne pas perdre de vue les besoins particuliers de chaque patient. De plus, il faut éviter d'être rigide. Ce sont des instruments qu'on peut utiliser. Il ne faut pas y avoir recours à chaque cas de grippe.

Pour sa part, le Dr David Naylor, l'un des plus éminents épidémiologistes au Canada, voit dans ce nouveau problème le risque d'en arriver à une médecine trop académique.

Selon lui, il faut vraiment que ces listes de directives soient intégrées aux pratiques habituelles d'un grand nombre de praticiens. «En se concentrant trop sur le tigre de papier, on risque d'oublier ce qui se passe dans la jungle.»

Dans certains cas, des problèmes ont pu être réglés en traitant directement avec chaque médecin. Par contre, dans d'autres cas, il a suffi de s'entendre sur des règles générales pour surmonter un défi et économiser des sommes importantes.

Par exemple, en Saskatchewan, il a été possible de faire chuter de 30% le nombre d'exams de la glande thyroïde et de réduire les frais médicaux de plus d'un million par année.

L'Ontario espère en faire autant en diffusant des directives semblables et l'économie souhaitée est de plus de 20 millions\$.

Test réussi pour un missile de croisière

Cold Lake, Alberta (PC) — Un missile de croisière désarmé a atteint sa cible tel que convenu sur une base militaire, après son lancement tôt hier matin, par l'aviation américaine au-dessus de la mer de Beaufort, à l'indiqué un porte-parole des Forces canadiennes.

Le missile a touché le sol vers 12

h 30 (heure locale) sur le périmètre de la base albertaine de Cold Lake qui chevauche la frontière séparant l'Alberta et la Saskatchewan, a expliqué le capitaine Jan Thomson.

Le test balistique a été contre-mandé à quatre reprises la semaine dernière à cause du temps.

On ne peut pas éviter l'hiver,
mais on peut éviter
les mauvaises surprises.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au MVE !


Les records de froid de cette année ont sans doute fait grimper votre consommation d'électricité.

Saviez-vous que vous pouvez répartir la totalité de votre consommation annuelle sur 12 paiements ? C'est ce que font déjà 900 000 clients d'Hydro-Québec qui bénéficient du mode de versements égaux, le MVE.

Service entièrement gratuit, le MVE vous permet donc d'éviter de payer de grosses factures en hiver, en les étalant sur 12 versements mensuels, sans intérêts ni frais additionnels.

Si vous n'en profitez pas encore, c'est le bon moment d'y penser.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au mode de versements égaux (MVE) en appelant notre bureau des Services à la clientèle.

 Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes



«C'est pratique, je peux appeler après le souper!»

Vous avez des questions au sujet de votre déclaration de revenus, et il est passé 17 h? Pas de problème! Nous avons prolongé les heures de nos services téléphoniques jusqu'à 21 h du lundi au jeudi. Alors n'hésitez pas; ayez vos documents à portée de la main et appelez-nous après 17 h!

APPELS LOCAUX 283-5300
APPELS INTERURBAINS 1-800-363-0610

Du 21 février au 28 avril 1994 De 17 h à 21 h

Notre Service Électronique de Renseignements par Téléphone (SERT) vous SERT bien aussi. Consultez votre trousse de déclaration pour plus de détails.

• LES ACTUALITÉS •



Claude Beauchamp entouré de Nick Auf der Maur et Gérard Legault.

Agrandissement du stationnement du Casino

Beauchamp critique l'«incohérence» de l'administration Doré

LE DEVOIR

Le chef d'Action Montréal et candidat à la mairie de Montréal, Claude Beauchamp, accuse l'administration Doré «d'incohérence et d'incompétence» dans le dossier de l'agrandissement du stationnement souterrain du Casino de Montréal.

«L'attitude du maire Doré dans ce dossier nous montre bien que cette administration est incapable de solutionner les problèmes rapidement, sans entrer en conflit avec ses partenaires», déclarait-il hier, lors d'une conférence de presse organisée en face du Casino. M. Beauchamp était accompagné de Gérard Legault, conseiller du dis-

trict de L'Acadie, et Nick Auf der Maur, conseiller du district de Peter-McGill.

Action Montréal suggère à Loto-Québec d'utiliser le Pavillon du Québec pour combler ses besoins d'espaces. «Ce sera plus utile que de le convertir en Dinosaurium», de dire le chef d'Action Montréal.

«L'administration Doré est incohérente, a poursuivi le chef d'Action Montréal. Pourquoi refuser un projet d'agrandissement qui préserve la vocation verte de l'Île Notre-Dame, élimine le stationnement sur le pont de la Concorde et redonne la piste cyclable aux Montréalais?»

M. Beauchamp a avancé que 650

emplois temporaires et 500 emplois permanents sont en cause dans ce projet d'agrandissement du stationnement du Casino.

«En quoi un stationnement à plus de 3 kilomètres du site va-t-il aider le Casino à remplir sa mission d'attirer des touristes à Montréal?», a demandé M. Beauchamp.

M. Beauchamp a conclu ses remarques en invitant M. Doré à défendre les intérêts des Montréalais face à Loto-Québec.

Il a rappelé que le Casino rapportera environ 4 millions\$ par année à la Ville, et plus de 5,5 millions\$ une fois le stationnement souterrain complété.

Les employés de Labatt retournent au travail

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le conflit de travail est terminé à l'usine de la Brasserie Labatt de LaSalle et la production devrait reprendre normalement au cours de la présente semaine.

Les premiers employés préposés à la production de bière devaient rentrer au travail dès minuit, ce matin.

Les employés de la Brasserie ont accepté les offres de la compagnie lors d'une assemblée générale, samedi. Ils avaient pourtant rejeté ces mêmes offres il y a à peine trois semaines, ce qui avait d'ailleurs entraîné un lock-out.

L'assemblée de samedi a attiré 813 des 1036 membres du Syndicat des Teamsters, section locale 1999, à l'auditorium du cégep André-Laurendeau, à LaSalle. Les offres patronales ont été acceptées dans une proportion d'environ deux pour un, 550 employés se prononçant en leur faveur, tandis que 260 autres les rejetaient.

Le lock-out et l'intransigence de la direction, qui avait précisé que ses offres étaient «finales et non négociables», semblent avoir incité les membres à revenir sur leur première décision, votée par un moins grand nombre de syndiqués, le 12 février dernier. 70% des syndiqués présents

avaient alors rejeté les offres de la direction. Il a été impossible d'obtenir un commentaire du Syndicat des Teamsters.

«Nous sommes heureux que les employés soient revenus sur leur décision et qu'ils aient compris la nécessité de s'adapter aux nouvelles réalités dans le secteur», a dit pour sa part M. Alain Bolduc, vice-président aux affaires publiques de la compagnie Labatt.

M. Bolduc rappelle que l'industrie de la bière est en pleine mutation, notamment avec les accords de libre-échange et l'abolition des barrières interprovinciales imposées au commerce. «Il faut absolument avoir des coûts comparables aux brasseurs étrangers si l'on veut survivre, dit-il. Nous avons besoin de plus flexibilité et nous l'avons obtenue.»

Le nouveau contrat de travail finalement accepté va couvrir une période de trois ans. Il prévoit un gel des salaires durant la première année de la convention collective et des augmentations de 2% pour chacune des deux années suivantes. Au moment du lock-out, le salaire annuel moyen des employés de production de l'usine atteignait 43 875 \$.

Pendant, pour compenser, l'employeur consent une augmentation des cotisations au régime de retraite qui équivaut à 8% de la masse salaria-

le sur une période de trois ans, dont 4,8% la première année.

Le lock-out n'affectait que les employés préposés au brassage de la bière à l'usine de LaSalle, sans préjudice pour les employés de bureau de la brasserie, les représentants des ventes et les employés des centres de distribution de la province.

L'entente va aussi permettre d'instaurer une semaine de travail de sept jours d'ici 1995 et ainsi mettre fin aux paiements de temps supplémentaires pour la production de bière durant les week-end. Le nouveau contrat de travail contient également des assouplissements aux règles régissant la sous-traitance et le transport des produits de l'usine sur de longue distance.

Les consommateurs des régions du Québec n'ont pas été touchés par ce conflit, puisque les usines ontariennes de Labatt ont approvisionné les 35 centres de distributions de la province.

Toutefois, comme le lock-out affectait l'usine de LaSalle et le centre de distribution de la région montréalaise, à Montréal même, où sont effectuées de 35 à 40% des ventes de bière Labatt au Québec, les stocks s'épuisaient dangereusement.

Labatt détient actuellement 43% du marché de la bière au Québec. La méga-brasserie possède neuf usines de production au Canada.

La FTQ dénonce la détérioration des conditions de travail des femmes

LE DEVOIR

À la veille de la Journée internationale des femmes, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) dénonce la détérioration des conditions de travail des femmes et réclame des gouvernements et des employeurs du secteur privé des mesures concrètes pour leur venir en aide.

«Des médailles d'or en patinage de vitesse, il y a des milliers de travailleuses québécoises qui mériteraient d'en avoir! Ce sont celles qui, tous les jours, font la course entre la maison, la garderie, l'école et le boulot pour tenter de

concilier travail et responsabilités familiales et qui, le plus souvent, doivent se débrouiller seules pour y arriver», a dit le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, lors d'une conférence de presse.

«Le gouvernement du Québec pourrait contribuer énormément à l'amélioration de la qualité de vie des femmes qui sont sur le marché du travail, a soutenu Henri Massé. Malheureusement, son action va plutôt dans le sens contraire actuellement. Ainsi, les coupures que Québec a décréées dans les effectifs des services publics ont un impact direct sur la charge de travail et la précarité de l'emploi, ce qui touche particulièrement les femmes.»

Ottawa a mal géré les successions des Amérindiens

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral a fort mal géré les successions des Amérindiens et bien mal protégé les biens et les intérêts des héritiers, révèle un rapport interne du ministère des Affaires indiennes obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Il n'existait aucun système national de contrôle de la qualité, les fonctionnaires n'avaient pas les compétences nécessaires pour effectuer leur travail et on n'avait pas prévu de plan pour remettre un jour l'administration du programme aux autochtones.

Le rapport interne sur le ministère des Affaires indiennes a examiné le programme qui gérait une valeur de 26 millions\$ provenant des successions de 2500 Indiens résidents sur des réserves. Selon la vérification effectuée en 1992, la gestion et le fonctionnement du programme n'étaient pas en mesure d'assurer que les successions des Amérindiens, étaient administrées conformément à la Loi sur

les Indiens et aux règlements et exigences du ministère. Les vérificateurs suggèrent que l'argent aurait peut-être été mal utilisé ou les héritages réduits au fil des ans parce que le gouvernement fédéral ne s'est pas bien occupé des comptes. Le ministère, en réponse au rapport, a indiqué que les problèmes avaient été rectifiés.

Les vérificateurs ont comparé le programme fédéral avec des programmes non gouvernementaux.

«À notre avis, les pratiques actuelles de gestion du ministère ne sont pas encore comparables à celles du secteur privé pour répondre entièrement aux normes professionnelles», peut-on lire dans le rapport de 12 pages. Un trop grand nombre de nouveaux employés du ministère ne possèdent pas les habiletés nécessaires pour remplir leurs tâches: la plus grande partie de leur formation se fait tout simplement sur le tas, ont constaté les vérificateurs.

CINÉ-MAI

OFFREZ À VOTRE GROUPE PRÉFÉRÉ
UNE SORTIE AU CINÉMA !

L'Office national du film, Le Devoir et CFGL ont le plaisir d'inviter
10 groupes de 10 personnes (bureau, club sportif, club social, famille, amis)
à assister à la première du nouveau film de Marquise Lepage

LE VENDREDI 18 MARS À 20 H 30
AU CINÉMA ONF

La Fête des Rois

UN FILM DE
MARQUISE LEPAGE
AVEC
MONIQUE MERCURE
MARC-ANDRÉ GRONDIN



Faites parvenir votre télécopie au numéro (514) 664-1651 au plus tard le vendredi 11 mars à midi à CFGL-FM.

Du 7 au 11 mars, sur les ondes de CFGL-FM, entre 15 h et 17 h, Georges Pothier annoncera les noms de 2 groupes de 10 personnes qui recevront un laissez-passer permettant d'assister à la première de La Fête des Rois

Nom du groupe : _____

Responsable du groupe : _____

1 _____

() ()

N° de téléphone N° de télécopieur

Nom des membres du groupe :

2 _____

3 _____

4 _____

5 _____

6 _____

7 _____

8 _____

9 _____

10 _____

Les tirages auront lieu du 7 au 11 mars 1994. La valeur des prix est de 400 \$. Dix groupes gagnants recevront un laissez-passer par télécopieur. Fac-similé de coupons acceptés. Règlements du concours disponibles à l'ONF.



MARCEL SAUVIGNY, MARIE-ÉLANE BERTHIAUME, MARC MESSIER, MARIE-ANDRÉE CORNELLIE, DENIS BOUCHARD, LOUISE RICHER, PIERRE POWERS, CLAUDE GAUTHIER
Scénario MARQUISE LEPAGE avec la collaboration de JOSÉE FRECHETTE et MARQUISE SAUVIGNY. Production DOUGLAS GRABO et MONIQUE LÉTOURNEAU

Camps D'été

Domaine Fraser
CAMPUS POUR JEUNES 6-17 ANS GARÇONS FILLES
POUR INFORMATION SANS FRAIS
1-800-263-9551

CAMP «THÉÂTRE ET NATURE»

PARTICIPATION À TOUS LES ASPECTS D'UN SPECTACLE DE THÉÂTRE :
interprétation - décors - costumes - accessoires - maquillages
Sessions de 10 jours pour les 10-14 ans dans les Cantons de l'Est
Information et dépliant :
514-273-2049
no. permis du ministère de l'Éducation : PP4455-9095

Tél: (514) 297-3717 600, Diligence
Fax: (514) 297-3374 ANGLOFUN Stukely (Québec) JOE 210

Notre camp, situé dans l'Estrie, accueille des groupes âgés de 7-10, 11-14, 14-17, pour des séjours en immersion anglaise de niveau débutant, intermédiaire et avancé.
Viens vivre une expérience, inégalable, tout en anglais!

Île Temagami:
camp résidentiel, international,
pour garçons
et filles de 6 à 17 ans
Un bon milieu d'apprentissage de l'anglais

Renseignements:
(416) 483-3172
Transport de Québec et Montréal
par autobus nolisé

CAMP WABIKON
«impressionnant!»

CAMP WABIKON
48 Delhi Avenue, Toronto, M5M 3B7
Ontario

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

L'opposition russe tiraillée entre Routskoï et Jirinovski

BORIS BACHORZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Dé l'ancien vice-président Alexandre Routskoï, sorti de prison il y a une semaine, à l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski, les conservateurs russes disposent désormais de deux chefs potentiels, que Boris Eltsine pourrait tenter de dresser l'un contre l'autre à deux ans de l'élection présidentielle.

L'opposition au président russe en est pour l'instant à fêter l'abandon des poursuites contre les putschistes d'août 1991 et la libération des insurgés d'octobre 1993, qu'elle a arrachés en imposant le 23 février une large loi d'amnistie politique au Kremlin.

Plusieurs milliers de personnes ont acclamé samedi soir à Moscou trois des responsables de l'insurrection de la «Maison Blanche» (siège de l'ancien Parlement russe), sortis de prison le 26 février: le communiste radical Viktor Ampilov, Ilya Constantinov, président du Front de salut national (dissous), et Stanislav Terekhov, président de l'Union des officiers.

Acclamés

Ces responsables conservateurs ont posé sous les applaudissements aux côtés des deux dirigeants de l'opposition parlementaire à l'origine de leur libération: Vladimir Jirinovski, président du Parti libéral-démocrate de Russie (PLDR), et Guennadi Ziouganov, dirigeant du Parti communiste de Russie.

Mais cette image d'unité a souffert de l'absence de l'ancien président du Soviet suprême Rouslan Khasboulatov, parti se reposer dans sa Tchétchénie natale, et surtout d'Alexandre Routskoï.

L'ancien vice-président, qui a passé cinq mois en captivité, a expliqué hier au quotidien Izvestia qu'il voulait prendre un peu de recul pour «regarder d'abord la situation politique et comprendre ce qui se passe autour de lui». Cette réserve s'explique aussi par le souci de l'ancien héros de la guerre d'Afghanistan de retrouver une image de rassembleur, loin des tribunes de l'opposition radicale.

L'entourage de M. Routskoï a déjà affirmé que l'ancien co-listier de Boris Eltsine à l'élection présidentielle de juin 1991 serait candidat à la succession du président russe lors du prochain scrutin prévu en juin 1996.

Cela le place en concurrence directe avec Vladimir Jirinovski, dont le succès lors des élections législatives de décembre dernier, avec 22,79 % des voix, n'est à ses yeux qu'une étape dans sa marche vers le Kremlin.

M. Jirinovski a largement bénéficié, lors de sa victoire aux législatives, du report de l'électorat de M. Routskoï, alors emprisonné, selon les analystes politiques russes. Avant l'insurrection de la Maison Blanche, M. Routskoï avait réussi à s'imposer comme le chef de file incontesté de l'opposition à M. Eltsine, bénéficiant de 40 % d'opinions favorables et de l'appui d'un puissant réseau financier.

Occasion rêvée

Selon le ministre des nationalités Sergueï Chakhrat, «la libération de M. Routskoï va changer la composition des candidatures à l'élection présidentielle de 1996».

Le ministre centriste, ancien conseiller de Boris Eltsine, a affirmé hier dans le quotidien Krasnaïa Zvezda (Étoile Rouge) que la libération des insurgés d'octobre 1993 pouvait représenter une occasion rêvée pour le président russe de diviser l'opposition, aujourd'hui revenue au mieux de sa forme.

«Les intérêts de la Douma (chambre basse) et ceux des personnalités libérées vont bientôt diverger, car la Douma a ses propres dirigeants, qui n'ont pas besoin de renforcer Routskoï, Khasboulatov et autres», affirme M. Chakhrat.

La tentative de dresser opposition parlementaire et extra-parlementaire l'une contre l'autre paraît en tout cas claire dans la proposition de Boris Eltsine d'un «mémorandum sur la paix civile» qu'il se dit prêt à passer avec la majorité conservatrice de la Douma.

Expulsion de diplomates

Des «spéculations», dit Cuba

La Havane (AFP) — Le ministre cubain des Relations extérieures, M. Roberto Robaina, a démenti samedi soir les informations du quotidien Toronto Sun faisant état de l'expulsion de plusieurs diplomates cubains du Canada pour espionnage.

Rejetant les «spéculations» de la presse, M. Robaina a affirmé que plusieurs diplomates cubains avaient «achevé leur mission» au consulat général de Montréal et qu'ils étaient remplacés par d'autres fonctionnaires dans le cadre d'un processus normal.

Le Toronto Sun avait affirmé dimanche dernier que le consul et le vice-consul cubains à Montréal avaient été expulsés à la mi-février pour espionnage et avait ajouté, mercredi, qu'il allait en être de même pour un autre diplomate.

«S'il s'agissait d'expulsions, nous n'aurions pas des ordres du jour aussi amples avec des sujets aussi clairs entre Cuba et le Canada», a déclaré M. Robaina lors d'un point de presse organisé peu avant son départ de La Havane pour Paris qu'il quittera aujourd'hui pour Djakarta, première étape d'une tournée de quinze jours en Asie.

Scandale Whitewater

La Maison-Blanche reconnaît des erreurs

Al Gore accuse les républicains d'«acharnement partisan»

AFP ET REUTERS

Washington — Le vice-président Al Gore et un des plus proches conseillers de Bill Clinton, George Stephanopoulos, ont admis hier que la Maison-Blanche avait commis des erreurs dans le traitement de l'affaire Whitewater mais sans enfreindre la loi.

Ils ont contre-attaqué en accusant l'opposition républicaine d'exploiter l'affaire pour minimiser les succès économiques de Bill Clinton, tandis qu'un des responsables républicains a comparé Whitewater au scandale du Watergate.

Interrogé sur la chaîne de télévision NBC, Al Gore a estimé qu'il y avait «beaucoup d'acharnement partisan» de la part des Républicains. Il n'y a «pour l'instant aucune accusation crédible» de malversation et l'administration appliquera «les règles morales les plus rigoureuses», a-t-il ajouté.

Visiblement sur la défensive, Al Gore a reconnu des «erreurs de jugement» et a tenu à souligner que même les huisseries de la Maison-Blanche avaient reçu

ordre de «ne rien jeter» qui puisse servir à l'enquête.

L'affaire Whitewater a pris une ampleur nouvelle avec les citations à comparaître devant une chambre d'accusation remises vendredi à six responsables de la Maison-Blanche et la démission samedi du conseiller juridique de la présidence Bernard Nussbaum.

Dans cette affaire complexe, la question est de savoir si des fonds publics ont été détournés au profit de la société immobilière Whitewater créée en 1978 dans l'Arkansas par les Clinton et un couple d'amis, voire pour financer une campagne électorale de Bill Clinton au poste de gouverneur de l'Arkansas. En 1978, alors que Bill Clinton était gouverneur de l'Arkansas, il lance avec son épouse et James McDougal, patron d'une caisse d'épargne locale, la Madison Guaranty Savings and Loans, un projet immobilier de construction de pavillons pour retraités sur un terrain boisé appelé Whitewater. Le projet rencontre rapidement des difficultés et reçoit des prêts de la Madison Guaranty qui, comme de nombreuses caisses

d'épargnes américaines, fera faillite au milieu des années 1980.

A l'époque, l'administration républicaine de George Bush avait prévu un système d'aide publique. La Madison Guaranty a ainsi touché environ 60 millions de dollars. L'avocat de la caisse d'épargne n'était autre que Hillary Clinton, membre du plus gros cabinet juridique de Little Rock.

Un des associés de Mme Clinton dans le cabinet, Vincent Foster, devenu ensuite conseiller juridique à la Maison Blanche, s'est suicidé l'été dernier.

Le procureur spécial chargé de l'affaire, Robert Fiske, essaie de déterminer si les époux Clinton ont bénéficié de prêts illégaux, c'est à dire en fait de l'argent public, pour maintenir le projet Whitewater ou éventuellement pour financer les campagnes électorales du gouverneur de l'Arkansas.

George Stephanopoulos, qui s'exprimait sur la chaîne ABC, a admis lui aussi que la Maison Blanche avait «aidé (ses détracteurs) en commettant des erreurs». Mais il a accusé l'opposition républicaine d'«essayer d'exploiter»

Whitewater.

Le sénateur républicain du Texas, Phil Gramm, membre de la commission des affaires bancaires, du logement et de l'urbanisme du Sénat, a estimé pour sa part que M. Clinton «s'enfonçait de plus en plus» dans une affaire qui menace sa présidence.

La presse écrite a réservé hier une large place au scandale Whitewater. Pour le *New York Times*, l'épouse du président, Hillary Rodham Clinton «se trouve au coeur de cette affaire». «Les problèmes s'accumulent sur la Première Dame», souligne le quotidien qui rappelle les liens d'amitié entre Mme Clinton et M. Nussbaum qui avait recruté la jeune Hillary Rodham dans son équipe d'avocats en 1974.

Le *Washington Post* estime de son côté que les derniers développements dans cette affaire mettent le président Clinton dans une situation «périlleuse». «L'opération de contrôle de Whitewater a finalement causé plus de torts» à M. Clinton qui devra désormais batailler pour conserver la confiance du public, note le journal.

Les Serbes acceptent l'ouverture de l'aéroport de Tuzla

Sarajevo (Reuter) — Radovan Karadzic, dirigeant des Serbes de Bosnie, a accepté hier l'ouverture de deux couloirs aériens humanitaires vers l'aéroport de Tuzla, dans le nord de l'ex-république yougoslave.

Mais des combats survenus hier sont venus rappeler la fragilité des récents cessez-le-feu entre Musulmans et Serbes à Sarajevo et entre Croates et Musulmans en Bosnie centrale.

En République de Croatie, le cessez-le-feu de 1991 entre Croates et Serbes a également été violé.

«Nous sommes convenus de l'utilisation de deux couloirs aériens vers Tuzla, l'un depuis Zagreb et l'autre depuis Split», a déclaré le représentant spécial de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, le Japonais Yasushi Akashi, à l'issue d'une rencontre avec Radovan Karadzic à laquelle a assisté le général britannique Michael Rose, commandant de la Force de protection des Nations unies en Bosnie.

Radovan Karadzic avait accepté la semaine dernière à Moscou de rouvrir l'aéroport de l'enclave musulmane de Tuzla parce que Moscou avait promis d'envoyer des observateurs qui veilleraient à ce que l'aéroport serve uniquement à l'acheminement de l'aide humanitaire. L'ouverture de cet aéroport, si elle devient effective, permettra d'acheminer vivres et médicaments à des centaines de milliers de personnes déplacées par les combats en Bosnie centrale.

Hier, l'agence russe Itar-Tass a rapporté qu'un groupe d'experts russes était déjà arrivé à Tuzla pour préparer le déploiement des observateurs. Selon Tass, le pont aérien humanitaire pourrait commencer dès le 18 mars.

Si ces informations ont redonné espoir de secourir la population civile de Bosnie centrale coupée du



Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a reçu hier à Sarajevo le représentant spécial de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi.

monde depuis des mois, de nouveaux combats ont violé les fragiles cessez-le-feu.

Des informations contradictoires sont parvenues sur la situation à Maglaj, assiégée par les Serbes et par les Croates.

L'agence croate Hina, citant un radio amateur, a affirmé que des avions serbes avaient détruit le pont qui sépare la partie ancienne et nouvelle de la ville et bombardé d'autres cibles.

Radio-Sarajevo, contrôlée par les Musulmans, a rapporté que trois personnes avaient été tuées et six autres blessées à Maglaj par l'artillerie serbe. Les deux informations n'ont pas pu être confirmées de sources indépendantes.

A Sarajevo, deux fortes explosions ont retenti hier dans le quartier du cimetière juif, tandis que les forces

serbes, ignorant les menaces de la Forpronu, continuaient d'entraver la progression des convois humanitaires. La veille au soir, des Casques bleus français avaient essuyé des tirs en provenance de positions serbes dans le même quartier. L'un d'entre eux a été légèrement blessé. Les Casques bleus ont riposté.

La police croate et les Casques bleus tchèques en Croatie ont déclaré que Serbes et Croates avaient échangé 167 salves d'artillerie à Gospić.

En revanche, à Mostar, dans le sud-ouest de la Bosnie, les forces croates ont commencé à retirer leurs armes lourdes, un jour avant l'expiration d'un délai fixé par l'accord de cessez-le-feu conclu la semaine dernière entre Croates et Musulmans.

ISRAËL

Des ministres exigent le départ des colons d'Hébron

Jérusalem (AFP) — La grande majorité des ministres israéliens s'est déclarée hier favorable à l'évacuation immédiate des quelque 500 colons juifs vivant au coeur de la ville arabe d'Hébron, en Cisjordanie occupée.

Le gouvernement se prononcera sur cette évacuation dans une semaine, a indiqué le ministre de l'Environnement Yossi Sarid, à l'issue de la réunion hebdomadaire du gouvernement consacrée aux suites du massacre de dizaines de Palestiniens commis le 25 février par un colon à Hébron.

Le premier ministre Yitzhak Rabin et le chef de la diplomatie Shimon Peres sont opposés à une telle mesure, a indiqué le radio.

«La plupart des ministres y sont favorables, non pour accéder aux exigences de l'OLP, mais pour des raisons de sécurité, car il est insensé de maintenir des milliers de soldats pour protéger 450 juifs à Hébron», a déclaré M. Sarid, du parti de gauche Meretz.

«Les juifs installés dans des bâtisses à l'intérieur du marché d'Hébron, à Tel-Rumeida, Beit Hadassah et Beit Romano sont en danger. Les laisser sur place les expose

à un massacre de la part des Arabes», a déclaré le ministre de l'Habitat Binyamin Ben Eliezer.

«Je crois qu'il y a une majorité au gouvernement pour les évacuer vers l'implantation voisine de Kyriat Arba (5500 habitants)», a ajouté cet ancien général.

Le général Ehud Barak, chef d'état-major, ainsi que son adjoint le général Annon Shahak et le général Danny Yatom, commandant de la région militaire centre (comprenant la Cisjordanie), ont participé à la réunion du gouvernement.

À la suite du massacre d'Hébron, l'OLP a demandé le désarmement général des colons juifs de Cisjordanie et Gaza, une protection internationale des Palestiniens, le démantèlement de points de présence juifs à proximité de grandes villes palestiniennes comme Netzarim (près de Gaza), le site présumé de la tombe de Joseph (près de Naplouse) et à Hébron.

Le ministre de l'Agriculture Yaacov Tzur a estimé que l'évacuation des colons d'Hébron «ne serait pas judicieuse actuellement, car cela reviendrait à céder aux pressions de l'OLP». Son collègue de l'Économie Shimon

Shetreet est opposé au principe même de l'évacuation.

«Nous devons coller à la déclaration de principes d'Oslo, refuser toute condition préalable pour la reprise des négociations avec l'OLP et éviter de créer des précédents pour ne pas produire «l'effet domino», a-t-il dit à l'AFP. L'accord d'Oslo, signé à Washington le 13 septembre dernier, prévoit une autonomie palestinienne commençant à Gaza et Jéricho, en Cisjordanie.

Selon des sondages publiés par les quotidiens Yédiot Aharonot et Maariv, plus de la moitié des Israéliens souhaitent le maintien des colons juifs à Hébron.

Le conseiller juridique du gouvernement, Michaël Ben Yaïr, a de son côté indiqué hier que des poursuites judiciaires seraient engagées contre «les provocateurs et ceux qui ont publiquement approuvé le massacre d'Hébron».

L'opposition de droite nationaliste Likoud et d'extrême-droite Tzomet a par avance condamné tout projet visant à évacuer les points de présence juifs à Hébron. Le chef du Parti national religieux (droite) Zevulun Hammer a carrément parlé de «fin du sionisme» à ce propos.

PHYSIQUE
PHÉNOMÈNES MÉCANIQUES
Régent Bouchard
Approuvé par le MEQ
Manuel d'apprentissage
ISBN 2-7608-3571-5 (368 p.)

5^e secondaire

LIDEC

4350, avenue
de l'Hôtel-de-Ville
MONTREAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone:
(514) 843-5991
Télécopieur:
(514) 843-5252

É D I T O R I A L

Justice à accès réservé

Gilles Lesage

Une commission parlementaire a entrepris la semaine dernière une consultation générale sur le régime d'aide juridique québécois. Pendant trois jours, et pour six autres encore, cette semaine et la semaine prochaine, les auditions publiques permettront d'entendre une cinquantaine de mémoires suscités par le document de consultation intitulé *L'aide juridique au Québec: une question de choix, une question de moyens*, rendu public en juin dernier. L'intérêt est donc vif, l'attente énorme. Mais elle risque d'être terriblement déçue, par manque de moyens peut-être, mais surtout par manque de volonté politique.

L'aide juridique a été instituée il y a une vingtaine d'années, dans la foulée des grandes mesures sociales, pour ne pas dire social-démocrates, et dans une ère de prospérité que l'on présumait durable. Sans être révolutionnaire, le régime mis en place sous la férule du ministre Jérôme Choquette avait une ampleur respectable et rejoignait non seulement les justiciables les plus démunis, mais une bonne partie de la classe moyenne. Avec les années, toutefois, le système n'a pas été modifié ou adapté aux conditions et besoins nouveaux. Tant et si bien que la «générosité» de 1973 s'est transformée en pingrerie au fil des ans. De sorte que, alors que deux citoyens sur cinq pouvaient avoir droit à l'aide juridique il y a 20 ans, cette proportion est désormais coupée en deux et elle baisse d'une année à l'autre. Au point que même des assistés sociaux en sont exclus!

Dès son arrivée au ministère de la Justice, en 1987, M. Gil Rémillard, soucieux de rendre la justice plus accessible, transparente et humaine, s'est préoccupé de cette grave question d'équité. Un comité d'étude, présidé par Me Roderick MacDonald a constaté, en substance, que le régime était encore fondamentalement sain et valable. Ce qui faisait défaut, par contre, c'était la gestion et, surtout, les barèmes et les critères: de façon outrageante, ils ne concordaient plus avec les grands objectifs réformistes.

Aux prises avec une conjoncture difficile qui n'épargnait pas plus la justice que d'autres secteurs névralgiques, M. Rémillard a bien tenté d'infléchir l'intransigeance du Conseil du trésor. Avec raison, il faisait valoir qu'à l'ère des chartes de droits et d'une justice accessible, égale et équitable pour tous, seule une solide réforme pouvait rétablir quelque peu les plateaux de la balance en faveur des moins nantis. Mais en vain. Avec d'autres questions tout aussi litigieuses et préoccupantes, l'aide juridique a donc fait l'objet de délibérations au Sommet de la Justice, il y a deux ans. Il ressortait de cet important exercice de concertation une panoplie impressionnante de propositions et d'engagements de la part du ministre et de ses partenaires.

Un an plus tard, M. Rémillard rendait publics les actes du Sommet. Conformément à son engagement, il poursuivait les consultations en vue d'une réforme globale du système d'aide juridique. Il élaborait, disait-il, un document de consultation disponible dans les prochaines semaines, pour fins de consultation en commission parlementaire. Les impacts prévus de sa réforme, le ministre les résumait ainsi: meilleure accessibilité à la justice, meilleure efficacité du réseau d'aide juridique, plus grande équité pour le citoyen à revenus moyens. Nobles objectifs, surtout quand un droit est devenu un luxe inabordable!

Le document a finalement été rendu public en juin, avec commission prévue pour l'automne. Elle a ensuite été reportée à janvier puis, avec le départ de M. Rémillard, au mois de mars. Tant et si bien que la consultation publique surgit inopinément en toute fin de mandat, avec un nouveau ministre en train de prendre connaissance des dossiers, et même un nouveau président de la Commission des services juridiques, M. Pierre Lorrain, ci-devant délégué du

Québec à Bruxelles et ex-président de l'Assemblée nationale.

Ce rappel ne vise pas à tourner inutilement le fer dans la plaie béante, surtout auprès des organismes populaires et de défense des droits qui crient depuis des années que l'aide juridique ne remplit plus ses obligations comme elle le devrait. Mais il faut bien se rendre compte, hélas, qu'avec un ministre de transition et un gouvernement en sursis qui a des préoccupations plus immédiates en tête, la réforme en gestation depuis au moins cinq ans n'est pas en haut de la liste des priorités. En dépit de sa bonne volonté, le ministre Roger Lefebvre n'a rien fait, à ce jour, pour dissiper cette crainte.

Il louange «le travail remarquable de la Commission des services juridiques qui offre des services diversifiés et de qualité, malgré des contraintes budgétaires difficiles...» Le ministre parle d'un premier contact et d'un exercice positif, d'équité et de révision nécessaire, mais aussi des capacités financières de l'État qui atteignent un seuil critique. Comme si le tour du jardin n'avait pas été fait et refait, M. Lefebvre évoque les solutions à rechercher, les budgets à assurer, les ressources étatiques à ne pas perdre de

vue, et le reste à l'avenant. Aussi bien dire que la réforme n'est pas encore sortie des limbes, ou elle y retourne, comme si chaque nouveau ministre devait tenter de refaire la roue. Et quand on sait que celui qui disait non et non à M. Rémillard est dorénavant chef du gouvernement, il n'y a pas de quoi être d'un optimisme délirant.

Le porte-parole de l'opposition est aussi sceptique, à bon droit. Mme Jocelyne Caron attend peu d'actions concrètes et immédiates de la part du gouvernement, car ce dossier névralgique n'a jamais fait partie de ses priorités depuis huit ans. Depuis belle lurette, insiste la députée péquiste de Terrebonne, le besoin pressant se fait sentir d'une mise à jour qui garantisse aux citoyens que, non seulement justice est rendue en tout et partout, mais que telle est la perception populaire. Scepticisme et cynisme dominent. Bien des propositions et suggestions ont été faites pour renverser cette tendance inquiétante. Un solide coup est depuis longtemps nécessaire pour rétablir un minimum de confiance.

Il y a des mesures qui font l'unanimité depuis longtemps, rappelle la critique péquiste. La hausse sensible des seuils d'admissibilité au régime et leur indexation annuelle fait évidemment partie du nombre. Mais le gouvernement consulte et tergiverse, étudie et se défile, multipliant à loisir les faux-fuyants. Et pendant ce temps, il se développe une troisième catégorie de citoyens devant la loi, note la députée Caron: aux deux extrêmes, il y a les plus démunis qui ont encore accès à l'aide juridique et les plus riches qui peuvent se payer les services des avocats, mais au milieu, il y a la très grande majorité de la population québécoise, qui connaît très bien ses droits et qui est incapable, faute de moyens, de les exercer.

La justice à accès réservé, telle est la grande tragédie que la parade consultative en cours fait ressortir, jour après jour. En sortira-t-il un système d'aide plus juste et équitable, adapté aux conditions actuelles de la classe dite moyenne? La réforme de 1972 a donné de bons résultats. Faute de volonté politique, ils sont en voie de tourner au vinaigre.

L E T T R E S

Mourir pour Sarajevo?

M. Pierre Bourgault, je viens de lire votre article intitulé «Mourir pour Sarajevo?» et je suis triste de constater que vous semblez n'avoir rien compris à la situation actuelle de la Bosnie. Au cas où vous ne le sauriez pas, c'est la guerre depuis 22 mois dans cette région du monde, une guerre fratricide dans laquelle on procède à un «nettoyage ethnique» (nouveau terme plus *politically correct* pour parler de génocide en 1994). Je trouve vos arguments pour ne pas intervenir dans ce conflit plutôt minces, pour ne pas dire inexistant: sous prétexte de votre lâcheté, nous ne devrions pas intervenir; j'avoue trouver cela un peu simpliste. Mais les arguments des M. Clinton et cie ne sont guère mieux: ils ont peur qu'un échec en Bosnie nuise à leurs chances d'être réélus, et puis il n'y a pas de pétrole en Bosnie, il n'y a pas non plus de canal, il n'y a que des gens qui crèvent dans l'indifférence!

Ceux qui ont laissé Hitler tuer six millions de juifs devaient penser comme vous et j'avoue que cela me brise le cœur de voir que nous n'avons pas su apprendre de l'Histoire. Je crois que nous devons intervenir, et vite. Nous n'avons pas le droit de rester là à contempler de loin, en silence, comme nous le faisons présentement, le «spectacle» macabre et obscène que constitue cette guerre et son génocide.

Tammy Tremblay
Montréal, 8 février 1994

Rosebud

M. Louis Hamelin, votre référence au «Citoyen Kane» («Rosebud — Requiem pour Sarajevo», LE DEVOIR, 7 février 1994) est des plus significatives. Orson Welles n'a-t-il pas été ce premier illusionniste des ondes avec son succès en «sons virtuels» simulés à la radio, le reportage d'une attaque d'extraterrestres? Et que dire de ses «Vérités et mensonges» où il s'en prend à l'art traditionnel de l'image — la peinture — et à son commerce? Mais est-ce l'image qui fausse la réalité, ou la réalité elle-même qui dépasse toutes les images qui tentent de la reproduire? Peut-être que Sarajevo, c'est aussi cette défaite des images comme médiatrices de l'Histoire? J'ai vu *Schindler's List*, un peu comme si Spielberg lui-même nous faisait cette confession. Lui, le maître de la «cyberimagerie», choisit le noir et le blanc, (comme Borduas) pour nous montrer l'horreur de l'holocauste de son peuple. Avant Kaboul et Beyrouth, le massacre de Sarajevo n'est-il pas aussi la répétition de celui des ghettos juifs? Nos Schindler humanitaires en Casques bleus ne fournissent plus eux non plus à la tâche. Nos politiciens doivent cesser de ne penser qu'à leur image — vide de sens autre que celui de leur impuissance — et agir. L'Histoire a besoin d'abord de femmes et d'hommes courageux pour se perpétuer, et non de leurs représentations médiatiques.

Gilbert Talbot
Jonquière, 7 février 1994

L'usage de la langue

Par hasard, au moment même où un rapport du gouvernement des États-Unis note que les droits des minorités sont violés par la politique linguistique québécoise, je suis en train d'évaluer un traité américain de géographie humaine. Les auteurs, Fred M. Shelley et Audrey Clarke, notent qu'en date de 1990, 13 États américains (incluant la Californie) avaient adopté une loi y confirmant le statut de l'anglais en tant que langue officielle (avec des implications pour le secteur scolaire). Les auteurs confirment que pour plusieurs Américains de langue anglaise, l'usage de cette langue constitue un élément important de l'identité nationale, et qu'ils sont plus susceptibles d'appuyer des lois touchant le statut de l'anglais. Qu'en est-il exactement du sort des «minorités» dans ces États?

Parfois, ces rapports issus de sources prétendument bien informées me rappellent la question que me posait récemment un professeur d'université américaine, à savoir si une fois le Québec souverain Ottawa en demeurerait tout de même la capitale... Ce professeur ne vivait pourtant pas bien loin de la frontière. A long terme, la diffusion d'une information claire et exacte, tout en sachant rétablir les faits lorsque cela s'avère nécessaire, jouera plus en faveur de la cause québécoise que les hauts cris et autres réactions de virgées offensées.

Pierre Deslauriers
Montréal, 7 février 1994

Israël rejette les conditions de l'OLP



LE MONDE

Repères — 4

L I S E
B I S S O N N E T T E

Si vous aimez les casse-tête les plus difficiles, où le bleu du ciel mêle cent nuances aux cent autres nuances du bleu de la mer qui vient s'éteindre dans le vert tendre des algues prêtes à se fondre à leur tour dans le vert multiple des forêts, ce débat de pointe est pour vous. Il se présente sous un nom de code, celui de la «culture publique commune», et il est à première vue insoluble, ce qui le garantit passionnant.

La «culture publique commune», c'est le nouveau nom de ce qui veut être le modèle proprement québécois d'intégration des immigrants. Nous sommes arrivés là, comme d'habitude, après une série de rejets de modèles insatisfaisants. Le Québec ne veut pas être un *melting pot* à l'américaine, c'est trop brutal; il ne veut pas être une *mosaïque multiculturelle* à la canadienne, c'est trop froid. Il veut tout de même un peu des deux: du mélange mais pas trop, de la différence mais pas trop.

Partant de cette intersection au début des années 80, le gouvernement du Parti québécois avait formulé une proposition dite de *convergence culturelle*: les nouveaux venus n'auraient pas à s'assimiler entièrement à la culture de la majorité, mais elle serait le tronc fort auquel se grefferaient des cultures plurielles pour l'enrichir. La thèse ayant surgi de la plume de M. Camille Laurin, elle fut soupçonnée d'impérialisme, malgré sa modération. Au bout d'une décennie supplémentaire de colloques, le gouvernement du Parti libéral du Québec aboutit en 1990 à un livre blanc dit du *contrat moral*: pas de greffe, mais au moins un engagement des nouveaux arrivants à respecter et accepter les caractères et valeurs de la société d'accueil, dont le français comme «langue commune de la vie publique» et les prescriptions démocratiques contenues à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

La proposition correspondait tout à fait à l'humeur du temps. Le relativisme culturel, cette façon de jeter au poubelles tout l'héritage occidental sous prétexte qu'il avait opprimé le tiers monde, perdait rapidement ses adeptes. Mais il n'était pas question, pour en revenir, de mépriser à nou-

veau les cultures autres. Le livre blanc, que signait la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, madame Gagnon-Tremblay, traduisait presque à la perfection un esprit d'échange égal.

Mais comme ça, l'air de rien et sans doute par inadvertance, à la fin du chapitre sur le contrat moral, il ouvrait la boîte de Pandore de la «culture». «La culture québécoise est ainsi une culture dynamique qui, tout en s'inscrivant dans le prolongement de l'héritage du Québec, se veut continuellement en mutation et ouverte aux différents apports.» Élémentaire, direz-vous. Mais ainsi est née l'idée que le contrat moral n'était pas assez précis, qu'il ne pouvait se limiter à reconnaître la primauté du français et à réclamer le respect des lois. Qu'il fallait le consolider en exigeant des deux parties, les Québécois «de souche» (terme cependant interdit) et les nouveaux venus, qu'ils conviennent au surplus d'une «culture publique commune».

Et voilà le casse-tête. Le mot «culture», ici, n'a évidemment rien à voir avec les arts. Il a plutôt le sens général de civilisation: valeurs, mémoires, attitudes, habitudes. Le modèle québécois d'intégration, croit-on désormais, devrait aller jusqu'à définir ce tronc commun de façons d'être. Un tronc qui n'aurait rien à voir avec celui de M. Laurin. Pas de culture dominante ici, mais une sorte de tissage fait de strates amérindiennes, françaises, anglaises, puis de toutes les communautés culturelles venues vivre au Québec après les implantations plus anciennes.

Le Centre Justice et Foi de Montréal, lieu bien connu de réflexion conviviale, a tenté en août dernier d'éclaircir le sujet en quatre sessions,

avec une centaine de personnes de toutes origines. La synthèse que vient de publier le père Julien Harvey respire en toutes ses lignes la difficulté. Dès qu'on tente de définir, de placer les fils, de dessiner, la «culture publique commune» s'esquive. Si la culture de la majorité ne peut être dominante, peut-on encore donner place première, ou même caractère commun, à la langue française? Le doute s'installe. Ils ressemblent à quoi, les apports culturels des Amérindiens, des Français, des Britanniques et des autres groupes culturels que nous devrions faire nôtres? Ils doivent dépasser le folklore, dit-on, mais ne pas tomber dans les généralités. Mais encore? Motus, impasse. Nul ne peut une phrase concrète sur ces fameux éléments culturels à rassembler et adopter. A part les valeurs démocratiques, bien sûr, mais les croisés de la «culture publique commune» trouvent justement ce lot trop maigre. A court de mots, ils délaissent souvent les contenus pour des états d'âme. La «culture publique commune» serait une sorte de «plaisir de vivre ensemble», de «solidarité» nouvelle, de «convivialité», de «sagesse».

A la fin, ils souhaitent convoquer des États généraux pour dire cet indécidable. Qui, même s'il était dit, si on pouvait rassembler ses milliers de morceaux, et distinguer l'essentiel du complémentaire et du facultatif, comme on en a revê dans ces sessions, n'en serait pas moins une vue de l'esprit. Car demeurerait la tâche herculéenne de traduire ce grand dessein sur le terrain, de susciter l'allégeance égale de la communauté jamaïque de Côte-des-Neiges, des «pure laine» de Boucherville, des Montagnais de Sept-Îles et des descendants loyalistes de Knowlton, pour n'en nommer que quelques-uns. En somme, il faudrait pouvoir installer, dans une société, une culture planifiée. On n'en connaît aucun précédent, depuis que le monde est monde.

Seuls le désir d'accommodement, la bonne volonté ont conduit à ces utopies. Sur une curieuse boucle, on y voit surgir à nouveau le désir de fusion. D'un *melting pot* fraternel, qui ne brûlerait personne. Un ange passe, de modèle bien québécois. Il vaut mieux qu'un démon.

À P R O P O S

... des investissements à l'étranger

Les investissements directs canadiens à l'étranger (IDCE) ont doublé depuis le milieu des années 80 pour atteindre 99 milliards\$ à la fin de 1992. Quelque 95% de l'augmentation de 45 milliards\$ des IDCE de 1986 à 1992 ont été financés par des sorties de capitaux provenant du Canada. Plus de 75% des fonds canadiens ont servi à créer ou augmenter le capital de filiales étrangères tandis que le reste a servi à acquérir des entreprises étrangères existantes. Les États-Unis demeurent l'endroit préféré pour les IDCE, avec 58% du total en 1991. Cepen-

dant, la part des IDCE de ce pays a baissé progressivement suite au sommet atteint en 1985, tandis que celle de la Communauté européenne est passée de 12% en 1985 à 21% du total à la fin de 1991.

A la fin de 1991, environ 25% des IDCE se trouvaient dans le secteur des finances et de l'assurance à l'étranger. Les IDCE aux États-Unis sont beaucoup plus diversifiés que dans les autres pays.

L'Observateur économique, Statistique Canada, décembre 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, LUCIE LACAVAL

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

La terre vierge du futur

Si la culture devient l'étoile qui guide le développement, nous aurons préservé le seul patrimoine encore intact de l'humanité

La troisième réunion de la Commission mondiale de la culture et du développement s'est tenue à San José, au Costa Rica, du 22 au 26 février dernier. Ses travaux étaient en partie consacrés à une consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes à laquelle participeront une vingtaine de personnalités et d'experts de renom. Créée conjointement par l'Unesco et les Nations unies à la fin de 1992, la Commission Pérez de Cuéllar, du nom de l'ancien secrétaire général de l'ONU qui la dirige, est un organisme indépendant composé de personnalités éminentes, parmi lesquelles quatre Prix Nobel et un ancien chef d'Etat. Elle a pour mission de préparer le premier rapport mondial jamais consacré aux liens entre la culture et le développement.

Le président de la Commission, M. Javier Pérez de Cuéllar, évoque ici sa vision des relations entre culture et développement.



PHOTO LA BANQUE MONDIALE

Le bonheur clés en main a fait faillite. Aujourd'hui, c'est moins de 10% de la population mondiale qui participe pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle.

JAVIER PÉREZ DE CUELLAR
Président de la Commission mondiale de la culture et du développement, ancien secrétaire général des Nations unies

La création de la Commission mondiale de la culture et du développement répond à une exigence fondamentale, de nature globale: si nous ne voulons pas entrer dans le troisième millénaire à reculons, il nous faut repenser le développement. Il nous faut repenser la notion même de culture. Il nous faut

approfondir — puisque cela n'a jamais été fait à l'échelon mondial — les relations entre culture et développement. Il nous faut surtout proposer des solutions nouvelles et allumer des phares pour l'action. Le développement, dans son sens originel, signifie déploiement, extension, essor, projection au delà du cycle des travaux et des jours. Le développement, c'est le devenir à partir de l'être, c'est devenir ce que l'on est. Autrement dit, le développement ne saurait se réduire à un simple accroissement des ressources matérielles. Plus que jamais, il a besoin d'un «supplément d'âme». Certes, pour ceux qui n'ont rien, avoir plus reste l'objectif premier. Mais pour tous, il s'agit aussi désormais de vivre mieux, et de vivre mieux ensemble. Il faut donc choisir la qualité. Parier sur le partage, la solidarité.

La communauté internationale devrait se donner un objectif commun: lancer, à l'approche du XXIe siècle, une initiative mondiale de croissance durable, qui ne pourra s'affirmer que sur la base du développement durable.

Pourquoi ne pas imaginer une sorte de Plan Marshall à l'échelon planétaire pour la culture et le développement? Les moyens existent pour la prise de telles décisions. M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, les a d'ailleurs énumérés au Sommet de Rio. Les solutions passent par la réduction des dépenses improductives, notamment militaires, dans tous les pays; par la recherche de l'optimisation des dépenses publiques; par la mise en oeuvre de nouvelles politiques des prix qui intègrent des coûts non économiques, environne-

mentaux, culturels; par l'introduction de nouvelles politiques fiscales et par la négociation de nouvelles politiques commerciales; par l'allocation de ressources plus importantes au développement humain et culturel, à l'éducation donc, mais aussi à la culture; par l'accroissement de l'aide publique au développement, et une meilleure allocation de cette aide.

N'est-il pas temps, enfin, que les pays industrialisés engagés dans l'aide publique au développement consacrent, pour ceux qui n'ont ni dépassé ni atteint cet objectif déterminé en commun par la communauté internationale, 0,7% de leur produit national brut à la solidarité internationale?

Lutter contre la misère et la pauvreté est bien sûr la première priorité. Le Rapport mondial sur le développement humain, publié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), souligne que près de 83% du revenu mondial est aujourd'hui aux mains des 20% les plus riches. Pour les 20% les plus pauvres, il reste 1,4%. Dans les années 60, la part des plus riches était de 70%, celle des plus pauvres de 2,3%. C'était, on ne comblera pas

un tel gouffre, on ne vaincra pas l'exclusion qui, au Sud comme au Nord, coupe nos sociétés en deux, par une simple injection de capitaux, d'équipements, de technologie ou d'expertise. Le bonheur «clés en main» a fait faillite. Aujourd'hui, c'est moins de 10% de la population mondiale qui participe pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle.

Notre Commission doit donc s'assigner trois objectifs, étroitement solidaires: promouvoir de nouveaux modèles de développement, conjugués à de nouvelles politiques culturelles; promouvoir une nouvelle dynamique culturelle de changement social. Nous sommes convaincus que, loin d'être un simple legs, la culture, aujourd'hui menacée, est notre seule ligne d'horizon commune. Nous ne pouvons plus l'ignorer: nos modes de développement axés sur l'expansion continue de la consommation matérielle, ne sont ni viables, ni extensibles à l'infini. Non seulement ils déchirent le tissu des cultures, mais ils menacent la biosphère, et donc la survie de l'humanité.

La transition vers le développement durable implique une modification radicale des styles

de développement au Nord et au Sud. Elle ne peut réussir que si s'affirment de nouveaux modèles de développement et de nouvelles politiques culturelles suivant des trajectoires plurielles, respectueuses de la biodiversité, enracinées dans la diversité culturelle, appuyées sur les acquis de la science et des techniques modernes. Les modèles de développement devraient donc à l'avenir être centrés sur les populations et favoriser l'épanouissement des valeurs culturelles, au lieu de leur porter atteinte. Face à l'environnement naturel comme face à l'environnement culturel, le problème aujourd'hui est déjà moins celui de la maîtrise, que celui de la maîtrise de la maîtrise.

La conclusion d'un contrat social et moral authentique, voire du «contrat naturel» esquissé à Rio, exige un nouveau pacte entre les hommes: le contrat culturel. Si nous voulons vraiment préparer le XXIe siècle, si nous voulons donner sa chance au développement durable, humain et solidaire que j'ai évoqué, il va nous falloir modifier radicalement, et vite, nos comportements. Il nous faudra recréer, dans le respect de l'identité de chacun, un fonds com-

mun de valeurs partagées.

Certains diront: utopie! Je leur répondrai que la transformation sociale et historique la plus importante de l'époque contemporaine, avec la décolonisation, c'est sans doute le changement de la situation de la femme et de son rôle dans la société. Loin d'être achevée, cette mutation culturelle n'était pourtant au programme d'aucun parti politique: elle s'est imposée à eux. Ce bouleversement s'est accompli de manière collective, anonyme et quotidienne. Il a été et sera le fait des femmes elles-mêmes, comme d'ailleurs c'est le cas pour la transition démographique en cours.

La clé du XXIe siècle

Les cartes du XXIe siècle sont en train d'être battues sous nos yeux. Qu'il suffise d'évoquer la révolution scientifique et technologique, l'irruption de la société de communication généralisée, la mondialisation de l'économie, les bouleversements politiques, la tension actuelle entre l'intégration du monde et la désintégration des nations. Notre univers est lourd de périls et d'incertitudes, et pourtant riche de potentialités inédites.

Ainsi, la révolution technologique et économique remet en cause l'un des fondements cardinaux de la société industrielle: le travail. L'usage massif des technologies de l'information et la hausse de la productivité qui caractérisent les sociétés contemporaines sont porteurs de bouleversements sans précédent, qui exigent une révision radicale des politiques classiques du développement, de la culture, de l'éducation et de la formation.

La croissance sans création d'emploi en est l'une des expressions les plus inquiétantes. Ce phénomène, inauguré voici près de 20 ans mais qui s'accroît chaque année, ne concerne pas seulement le Nord, mais aussi le Sud et l'Amérique latine, alors qu'elle est déjà touchée gravement par l'exclusion culturelle, le dualisme, le chômage et la marginalisation.

La paix et la démocratie constituent un autre défi mondial, dès lors qu'en même temps s'agissent les conflits interculturels et s'étendent les libertés politiques. La culture de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme constitue un tout évidemment indivisible, comme le sont les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels. Si le thème de la démocratie devient aujourd'hui un thème central, c'est parce que c'est seulement à travers le dialogue démocratique que des synthèses originales et diverses entre la modernité et les cultures peuvent s'opérer pour aboutir à de nouveaux modèles de développement et à de nouvelles politiques culturelles.

Le monde de la culture, selon André Malraux, «n'est pas celui de l'immortalité, c'est celui de la métamorphose». Loin d'être un obstacle à la modernisation, la culture est donc la clé et l'horizon du développement — dès lors que ce dernier embrasse dans sa visée toute la richesse de l'expérience humaine. Emerson disait: «Accroche ta charrie à une étoile.» Quel meilleur symbole pour notre Commission? Si la culture devient l'étoile qui guide le développement, si elle accède au premier rang des priorités de l'agenda national et international, alors nous aurons préservé le seul patrimoine encore intact de l'humanité: la terre vierge du futur!

La nécessaire austérité

Nous n'avons plus le choix: malgré des effets négatifs, l'austérité gouvernementale s'impose

GHISLAIN DUFOUR

Président

Conseil du Patronat du Québec

Allocution présentée dans le cadre des débats organisés par LE DEVOIR, le 24 février dernier.

Il est évident que l'austérité budgétaire de tout gouvernement, quel qu'il soit, affecte la croissance économique, a une incidence négative sur la création d'emploi et est donc préjudiciable à la diminution du chômage. Au Canada et au Québec, nous en savons quelque chose depuis quelques années, mais particulièrement depuis la récession de 1990-1992.

Cependant, et voilà ce qui est important, les gouvernements peuvent-ils s'abandonner à la facilité et continuer à dépenser plus que ne le permettent leurs revenus en reportant sur les générations futures le coût social et économique de leur inertie? Nous ne le croyons pas, et voilà pourquoi nous sommes d'accord avec ceux qui prônent l'austérité budgétaire gouvernementale.

La consommation freinée

Rien n'est plus difficile pour une entreprise que de présenter à ses employés un plan d'austérité, qu'il se traduise par la mise à pied d'une partie de ses ressources humaines ou par un gel des salaires, pour garder l'entreprise en vie. Les gouvernements n'échappent pas à cette difficulté car les mesures d'austérité ont en général un effet pervers sur l'économie, et nous reconnaissons que cela est difficile.

Prenons l'exemple des mesures d'austérité prévues par le dernier budget du Québec. Non seulement avons-nous eu droit à une augmentation de l'impôt sur le revenu, mais cette mesure a même été rétroactive au 1er janvier 1993. Le résultat ne s'est pas fait attendre: on a ainsi freiné la consommation de biens et de services, ce qui s'est répercuté sur l'ensemble des secteurs de l'économie et a contribué à l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs. Dans un tel contexte, la création d'emploi dans le secteur privé devient bien sûr plus difficile. Le fait que les fonds consacrés aux programmes à vocation économique ne représentent qu'environ 11 à 12% des dépenses totales au cours de l'exercice budgétaire 1993-1994, constitue une autre illustration des effets pas toujours positifs de l'austérité. Finalement, l'austérité budgétaire, qui alourdit le far-

deau fiscal des contribuables et des entreprises, contribue au ras-le-bol général de la population qui finit par se laisser séduire par les attraits du marché noir. Et je ne parle pas seulement de cigarettes! Donc, pour relancer l'économie, il faudrait plutôt diminuer le fardeau fiscal des individus et des entreprises et plus particulièrement la parafiscalité dans le cas des entreprises, c'est-à-dire les taxes sur la masse salariale qui sont véritablement des taxes à l'emploi. Seulement voilà, le gouvernement du Québec va probablement se retrouver avec un déficit budgétaire que l'on situe entre 4,5 et 5 milliards\$ en 1993-1994, sans compter celui du fédéral que l'on estime à 45 milliards\$.

Nous n'avons donc plus le choix: malgré des effets négatifs, l'austérité gouvernementale s'impose.

Ainsi, les mesures d'austérité sont devenues une nécessité, non un choix. En fait, si nos gouvernements continuent d'entretenir des déficits pareils, on se dirige inéluctablement vers des lendemains très difficiles comme ceux que vit présentement la Suède et dont la Nouvelle-Zélande a déjà fait l'expérience.

La Suède se trouve aujourd'hui en butte à une crise profonde parce que le modèle suédois qu'on nous a cité en exemple ad nauseam est devenu trop coûteux. Les excès passés de l'Etat-providence ont conduit le pays à la faillite.

Ce «modèle» suédois remonte aux années 40. Il s'agissait alors de garantir du travail et la sécurité matérielle à l'ensemble des citoyens suédois, sans discrimination. On mit sur pied un dispositif de retraite populaire généralisée, dont le montant, identique pur tous, était indépendant des revenus. Révisé en 1962 pour y greffer une rente supplémentaire basée cette fois sur le montant des revenus et la durée de l'assurance, le dispositif était extrêmement coûteux. Le financement d'un tel Etat-providence a obligé les Suédois à se saigner à blanc: ils étaient parmi les plus taxés en

Europe. Mais, compte tenu d'une croissance économique de 4% par an en moyenne et d'un chômage inexistant, le «régime» ne posait alors pas trop de problèmes.

Jusqu'au jour où la Suède commença à faire l'expérience des problèmes que connaît un jour ou l'autre bon nombre de pays industrialisés: hausses substantielles des salaires, gonflement excessif du secteur public, baisse de la productivité et de la compétitivité internationale.

Puis, suite à une série de décisions du gouvernement social-démocrate allant de dévaluations successives de la monnaie à une réforme fiscale qui s'est révélée néfaste, en passant par une déréglementation incontrôlée du secteur financier, les finances publiques ont complètement dérapé.

Le déficit budgétaire est ainsi passé de 1,5% du PIB en 1991, à 6,5% en 1992. On l'estime à plus de 10% pour 1993.

La couronne a de nouveau été dévaluée de 20%.

En 1993-1994, la dette publique devrait passer de 255 milliards de CS, à plus de 1000 milliards de CS.

Les prestations sociales ont été réduites de 10% en moyenne; des délais de carence en cas de maladie et de chômage ont été instaurés; l'âge de la retraite a été porté à 66 ans.

Avec le résultat que la Suède de demain ne sera plus jamais ce qu'elle a été: ce pays s'alignera dorénavant sur les autres. L'Etat-providence n'aura pas survécu aux dures réalités économiques et les Suédois paieront longtemps l'absence de rigueur dans la gestion de leurs finances publiques. Les déficits budgétaires des gouvernements n'ont pas que des effets négatifs de nature fiscale. Dans le mémoire qu'il soumettait à la Commission parlementaire du budget et de l'administration en janvier 1993, le CPQ écrivait d'ailleurs ceci: «Les déficits budgétaires et la dette publique ne sont pas uniquement des problèmes de nature fiscale: ils forcent les gouvernements à concurrencer le secteur pri-

vé sur les marchés financiers pour obtenir l'épargne des citoyens et, ce faisant, ils poussent les taux d'intérêt à la hausse et réduisent la disponibilité du capital à des fins d'investissement.

Par ailleurs, l'augmentation de la dette publique se traduit en bout de ligne par un appauvrissement collectif. Ainsi, entre 1976 et 1992, le revenu personnel par habitant au Québec a augmenté à un rythme moyen annuel de 7,9% alors que la dette directe du gouvernement augmentait chaque année, en moyenne, de 15,5%.

Résultat: l'impôt sur le revenu des particuliers augmentait de 9,9% par an et celui des entreprises de 12% au cours de la même période.»

Il faut passer à la caisse

Les gouvernements, tout comme les individus, ne peuvent pas vivre indéfiniment au-dessus de leurs moyens.

Arrive un jour où il faut passer à la caisse, avec toutes les conséquences fâcheuses qui peuvent s'ensuivre. C'est pourquoi s'imposent des mesures d'austérité, douloureuses, certes, mais nécessaires.

Si on ne met pas d'ordre dans nos finances publiques au moyen de mesures d'austérité, on peut s'attendre:

■ à des augmentations d'impôt encore plus substantielles que celles que nous avons connues à ce jour;

■ à une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs et donc à une baisse de la demande pour les biens et les services;

■ à une augmentation des taux d'intérêt et, en conséquence, à une diminution des investissements et de la création d'emploi;

■ à la remise en question de l'universalité des programmes sociaux puisqu'on ne pourra plus les financer;

■ au blâme des générations futures sur qui nous aurons reporté nos problèmes et qui ne nous pardonneront pas notre passivité.

Et, en prime, on risque de devenir une république de bananes possédée par les étrangers.

Des programmes d'austérité s'imposent donc, au moment où, semble-t-il, les citoyens sont prêts à faire des sacrifices pourvu que chacun fasse sa part équitablement.

Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas relever le défi de l'austérité. Le piège serait, de s'en laver les mains. Il en va de l'avenir de notre société.



PHOTO ARCHIVES

Ghislain Dufour, président du CPQ: «Si on ne met pas d'ordre dans nos finances publiques, on risque de devenir une république de bananes possédée par les étrangers.»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charlier; Louis-Gilles Francoeur (environnement); Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laïfent Soumis, Guy Taillefer; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (coordonnatrice); à l'information culturelle: Michel Béclair (responsable); Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (thème); Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable); Robert Dutrisc, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coullon (responsable); François Brousseau (éditeur); Antoine Char, Sylviane Tramière; Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babine; à l'information culturelle: Marie-Hélène Aïari (secrétaire à la rédaction). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice); Jacqueline Avril, Lise Bourgaud, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zuda (comités); Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur); Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (ad-jointe à la production). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice); Johanne Brien (secrétaire); Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur); LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production); Johanne Brunet, Daniel Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudson, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice); Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Denise Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président); Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ALLAIRE Pour un «Plan national de redressement»

SUITE DE LA PAGE 1

profil de la délégation, le nouveau-né de la famille politique québécoise est également composé en bonne partie de néophytes de l'action politique, des gens qui n'ont jamais été membres du PLQ ou du PQ et qui n'avaient jamais songé à l'engagement politique jusqu'à ce qu'ils entendent l'appel de Jean Allaire et Mario Dumont, la différence entre les deux partis établis et le PAD étant pour eux une question de confiance. Quelques délégués ont même avoué être encore membres en règle du PQ et de l'exécutif péquiste de leur comté.

Comparé aux péquistes et aux libéraux, le militant padiste est relativement jeune, âgé de 25 à 50 ans, de sexe masculin plutôt que féminin, affairiste oeuvrant au sein de la PME, plutôt que «logue» ou professeur. Il a de péquiste qu'il est studieux et maîtrise bien les règles de procédure. Il est francophone et préfère la ville à la campagne. Il tient du militant libéral en ce qu'il est plus enclin à discuter d'économie, de fiscalité et d'emploi que de constitution.

S'il faut en croire Jean Allaire, la majorité des membres de l'Action démocratique sont des non-alignés et se retrouvent dans le 30% d'indécis dont faisait état le dernier sondage CROP. «Bien des gens sont désabusés de la politique. Ils ont raison. Les gens veulent voir autre chose de la part de leurs politiciens. Ils veulent la vérité et c'est ce que nous allons leur livrer.»

Au cours de ce congrès de fondation, deux débats ont démontré qu'il s'agit bien là d'une coalition de ten-

dances. En atelier de travail, samedi, des délégués ont proposé d'amender le texte définissant la position constitutionnelle du parti et de préciser ce que serait un gouvernement responsable, «un gouvernement et un peuple qui veillent à la sauvegarde de la nation québécoise et à la promotion des conditions propices à son évolution». Toutes les tentatives d'introduire les notions de peuple et de nation ont été rejetées par l'assemblée.

Inspiré par Moncef Gitouni, membre du bureau de direction, le tandem Allaire-Dumont a soumis une politique d'immigration qui a été la cible de critiques dans les médias et qui a fait des vagues au cours de la séance plénière d'hier après-midi. La proposition principale débattue par l'assemblée prévoyait l'engagement obligatoire pour tout immigrant de signer un contrat social par lequel il s'engage à vivre en français au Québec, à y demeurer et à s'adapter à ses besoins minimaux cinq ans après son arrivée.

Pour désamorcer ce qui s'annonçait être un débat difficile, les ténors du PAD ont fait valoir que cette disposition n'avait rien de coercitif. Ce qui n'a toutefois réussi à convaincre une déléguée dont les propos ont quelque peu troublé l'assemblée: «Je me sens bernée par le discours de mes dirigeants. Si ce ne sont pas des moyens coercitifs, c'est quoi. Je vous rappelle que nous vivons dans une société démocratique.» La résolution fut néanmoins adoptée par une forte majorité.

En conférence de presse, les journalistes ont demandé de nouvelles explications, si bien que Jean Allaire a finalement cédé, prenant l'engagement de revoir l'ensemble

des modalités d'application de cette clause traitant du contrat social. «Nous avons un plan d'accompagnement qui est proposé et qui va être rediscuté à nouveau par la commission politique», a dit le chef. Ce à quoi le président de la formation, Mario Dumont, a ajouté: «Des éclaircissements viendront en temps et lieu. Les modalités seront à discuter.»

Les délégués se sont par ailleurs montrés impitoyables envers les orientations que les dirigeants du parti ont tenté de leur faire avaler en matière d'éducation. Jugeant le texte superficiel et improvisé, l'assemblée a adopté ce qu'on appelle en jargon procédurier une motion de dépôt, un rejet pur et simple du chapitre tout entier.

Au chapitre intitulé Santé démocratique, le congrès fut saisi d'une résolution voulant que le député redevenne le porte-parole de sa population auprès du gouvernement plutôt que celui du gouvernement auprès de la population. Le texte a profondément déplu à un délégué, qui aurait voulu que l'assemblée y réserve le même sort qu'au chapitre sur l'éducation. «C'est de la propagande, vide de sens, c'est un slogan, de l'air, du vent.» Mais il n'a pas eu gain de cause et sa motion de dépôt fut rejetée.

Le programme de l'Action démocratique du Québec s'appuie principalement sur un «Plan national de redressement», porteur d'une vingtaine de propositions visant l'élaboration d'une stratégie économique et l'assainissement des finances publiques. A plusieurs égards, c'est un plan qui s'inspire des orientations politiques définies par le Reform Party de Preston Manning.

RÉGIE

«Le tiers de toutes les défauts non corrigés sont importantes»

SUITE DE LA PAGE 1

En matière de sécurité des bâtiments et des installations, la Loi donne à la Régie du bâtiment le pouvoir d'émettre des «avis de non-conformité» et d'imposer des délais de correction chaque fois que des anomalies mettant en danger la sécurité du public sont constatées. Le délai expiré, la Régie vérifie si le problème est réglé, faute de quoi un avis d'infraction est expédié et des amendes imposées.

Or, selon le Vérificateur général, la Régie du bâtiment ne peut agir de la sorte avec les hôpitaux compte tenu qu'ils «sont tributaires des budgets alloués par le ministère de la Santé et des Services sociaux».

Seulement 29% des hôpitaux du Québec ont été inspectés par la Régie au cours de la période 1988-1993. Constat du Vérificateur et de la Régie: plusieurs établissements ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur en matière de sécurité.

Le Vérificateur s'est intéressé de plus près à 40 de ces hôpitaux — sans les identifier. Il a découvert que plus de la moitié de toutes les défauts relevés à ces endroits par la Régie du bâtiment remontaient à 1988 et n'avaient toujours pas été corrigés!

Mais le plus inquiétant, c'est que «le tiers de toutes ces défauts non-correctés sont importantes», dit-il. «Par exemple, les puits d'escalier n'est pas étanche au feu et à la fumée, les escaliers ne sont pas cloisonnés avec une séparation coupe-feu...»

Dans une entrevue au DEVOIR, Guy Breton s'interroge: «Va-t-on attendre qu'un drame survienne avant de réagir? Si notre étude avait été poussée plus loin, nous aurions très certainement découvert des exemples beaucoup plus graves. Y a-t-il de quoi paniquer? Non. S'inquiéter? Oui, absolument.»

En termes de risque et de danger, les installations hospitalières occupent le deuxième rang du calendrier des «priorités» de la Régie du bâtiment, tout juste derrière les maisons de chambre. Entre 1981 et 1987, 23 personnes ont perdu la vie dans un hôpital en raison d'un accident relié à une déficience mécanique ou un incendie.

Le Vérificateur général s'indigne du fait que des établissements à risques aussi élevés que les hôpitaux ne commandent pas d'interventions obligatoires de la part de la Régie du bâtiment, alors que les bains publics, «qui présentent un degré de risque moindre», en réclament une en vertu de la Loi.

De même, soutient le Vérificateur, le rythme de certaines interventions de la Régie du bâtiment n'est pas nécessairement représentatif du degré de risque. «Les maisons de chambres et les foyers pour personnes âgées sont inspectées selon une fréquence inférieure aux bains publics, même s'ils représentent un risque plus grand.»

D'autre part, et de façon plus précise, le Vérificateur indique que seulement 47% des ascenseurs ont été inspectés depuis 1988, et cela en dépit d'un taux de non-conformité de 91%!

Dans une lettre adressée au Vérificateur, le ministère de la Santé et des Services sociaux dit prendre bonne note «des infractions relevées» par la Régie du bâtiment, assurant le Vérificateur que le message sera transmis aux autorités compétentes.

Et qui sont ces autorités?
«Le nouveau cadre législatif place les instances régionales et locales aux centres des décisions, écrit le ministère au Vérificateur. Il revient donc aux régies régionales de favoriser la priorisation (sic) des projets de sécurité devant tenir compte des infractions relevées.»

Le ministère, ajoute-t-on, rappellera aux régies régionales de «prioriser» les travaux de sécurité exigés avant la réalisation de tout autres travaux dans un établissement.

Mais qui s'en assurera?
Le Vérificateur l'ignore, mais souhaite vivement que Québec fasse en sorte que les efforts d'inspection de la Régie du bâtiment soient dirigés vers les secteurs les plus à risque.

A la Régie, il recommande d'établir ses priorités à partir d'une évaluation exhaustive des degrés de risque que présente chaque secteur d'activités. Le Vérificateur soutient que la Régie est incapable de s'assurer que ses inspections soient dirigées vers les secteurs les plus dangereux.

De plus, ses interventions ne sont pas toujours faites au moment opportun, croit-il. Finalement, il blâme la Régie de ne pas analyser — depuis quelques années — les résultats de ses inspections.

A cela, la Régie du bâtiment répond qu'en matière d'inspection, elle utilise des critères de risque basés sur les catégories de bâtiments déterminés lors de l'élaboration du code national du bâtiment.

Elle soutient en outre qu'elle a entrepris depuis quelques années une révision en profondeur de son mode de fonctionnement, et «que les mesures mises de l'avant, ou en voie de l'être, visent une meilleure répartition de ses activités et une amélioration de la qualité de ses interventions».

MERCOURI

Une femme debout, avec une voix pour s'en servir

SUITE DE LA PAGE 1

gement dernier, sous celle de Joseph Losey dans Gipsy.

Son plus grand rôle avec Dassin fut en 1957 dans Celui qui doit mourir, adapté d'un roman de Kazantzakis, une prostituée de village qui incarne Marie Madeleine dans la Passion locale. En 1970, d'après l'autobiographie de Romain Gary, elle fut une mère aussi digne qu'émouvante dans La promesse de l'aube.

«Grand-père, grand-père, je suis une femme qui se bat», chantait-elle autrefois de sa belle voix que la cigarette éraillait. Mélina a commencé un jour à chanter afin d'amasser des fonds pour ces compatriotes en lutte contre la junte, entonnant Les fameux enfants du Pirée, sur un air de bouzouki que toutes les stations de radio du monde reprennent aujourd'hui en son honneur.

Au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR en 1987, elle demandait: «Comment me taire quand on torturait, fusillait, assassinait ceux qui se levaient pour accuser? J'ai ouvert la bouche et j'ai chanté.»

Dieu sait qu'elle s'est battue, la Mélina. Tempêtant contre les Colonels qui opprimaient son pays de 1967 à 1974, on a vu ce porte-parole du camp social-populiste sur toutes les tribunes internationales, de Paris, de New York, de Londres. Un micro à la main, dénonçant. Chacun se rappellera de Mélina Mercouri comme d'une femme debout, avec une voix pour s'en servir.

«Sergent Stambouli si beau dans le maquis, te voilà faisant carrière; tu l'as voulu et ils t'ont bien eu, ah quelle tristesse!» entonnait la résistante.

Quand la Junte est tombée, plusieurs s'étonnèrent de voir l'artiste faire un second début en politique active. Elle fut élue députée en 1977 dans une banlieue ouvrière du Pirée, pour, quand les socialistes prirent le pouvoir, accéder au rang de ministre de la Culture de 1981 à 1989. Le virus politique la tenait.

Battue en 90, elle a pu retrouver son portefeuille de la Culture l'an dernier. Malgré un budget de famine pour son ministère, Mélina avait réussi à créer des centres culturels en province pour décentraliser la vie culturelle.

Mais des combats, elle en a bel et bien perdus. L'actrice devenue ministre de la Culture n'a pu empêcher le déclin du cinéma national bouffé tout cru par Hollywood. Elle n'a pu obtenir la restitution des fameuses frises du Parthénon, propriété du British Museum depuis 1806, dont elle a demandé haut, fort et vainement la restitution au Musée de l'Acropole. Ni à obtenir pour Athènes la tenue des Olympiades d'or en 1996. Son dernier combat fut pour boycotter la reconnaissance de la république de Macédoine, à jamais grecque pour elle. Son hellénisme fut total, souvent ombrageux, parfois sectaire, toujours passionné. Cette semaine, au-delà des querelles partisans, au-delà des camps politiques, toute la Grèce est en noir.



Devant des centaines de spectateurs, les sept participants, vêtus d'uniformes kaki, ont pénétré dans Biosphère 2 où ils séjourneront pendant les dix prochains mois.

Expérience de survie en «vase clos»

Enfermés dans une serre, cinq hommes et deux femmes tentent une expérience d'autosuffisance écologique

Oracle, Arizona (reuter) — Cinq hommes et deux femmes se sont enfermés hier dans une énorme serre de 1,2 hectares dans le désert d'Arizona, aux États-Unis, où il vont tenter une expérience d'autosuffisance écologique.

Devant des centaines de spectateurs, les sept participants, vêtus d'uniformes kaki, ont pénétré dans Biosphère 2, composé d'une série de dômes en verre et en métal sous lesquels a été reproduit un véritable écosystème où se trouve une ferme miniature, une forêt tropicale, des marais, une mer et un désert.

Biosphère 2 est un projet privé d'un coût de 150 millions\$ financé par le millionnaire texan Edward Bass, et destiné à tester les capacités d'auto-suffisance des hommes dans un environnement totalement clos. Une expérience qui, selon ses organisateurs, pourrait servir à d'éventuelles colonies humaines sur Mars ou d'autres planètes.

Toutefois, les milieux scientifiques doutent de la validité de l'expérience.

Les promoteurs du projet affirment qu'ils ont déjà démontré que des êtres humains pouvaient survivre dans un environnement totalement clos.

Une première expérience s'était terminée en septembre. Quatre hommes et quatre femmes avaient passé deux ans dans l'énorme serre, installée à 64 km au nord de Tucson.

Le nouvel équipage risque de souffrir de certains manques.

Certains de leurs prédécesseurs ont raconté à leur sortie qu'ils mourraient d'envie d'un hamburger, d'un whisky ou d'un milk-shake.

Au cours de cette première expérience, il avait fallu injecter de l'air frais dans la serre, ses habitants se plaignant de manque d'oxygène.

Les huit «biosphériens», qui ont perdu 14% de leurs poids, ont pu produire 80% de leur nourriture. Pour le reste, ils ont du faire appel à des réserves. L'un d'entre eux avait dû quitter la serre pour se faire opérer à la main. Profitant de cette sortie, il avait rapporté des provisions.

SLOVAQUIE Le droit à l'éducation en Hongrois n'est pas garanti

SUITE DE LA PAGE 1

le 8 janvier à Komarno, à l'initiative notamment du parti Coexistence, ont voulu dire au gouvernement Meciar.

Car après seulement un an d'indépendance, les sujets de friction sont nombreux.

L'été dernier, Bratislava s'est fait un malin plaisir de démonter les panneaux des communes portant des noms hongrois. Un compromis fut atteint: il y aurait dorénavant deux pancartes, la première (blanche) en slovaque et la seconde (bleue) en hongrois. Ce qui n'empêcha pas les habitants de Komarno (à 90% magyars) de peindre le nom hongrois de leur chef-lieu (Komarom) sur les pancartes slovaques.

C'est après un débat animé qu'est entrée en vigueur, en janvier, la loi qui permet à cette minorité de donner à ses enfants des noms hongrois (auparavant, ces noms étaient «slovaqués»). Mais les organisations hongroises dénoncent toujours le fait que, lorsqu'il est utilisé

dans un texte en slovaque, le nom de famille des femmes continue d'être affublé du suffixe «ova», une règle de la grammaire slave pas du tout prise en compte par les Magyars.

Enfin, les Hongrois protestent contre la création dans leur région d'écoles slovaques alors qu'il manque d'écoles hongroises dans plusieurs villages. Il faut dire que le droit des Hongrois à l'éducation dans leur langue n'est pas garanti dans la nouvelle Constitution slovaque. La minorité jouit d'un réseau public d'écoles primaires et secondaires, mais les Slovaques (et les Tchèques) ont toujours rejeté la création d'une université hongroise de peur d'en faire un centre du séparatisme hongrois.

Lorsqu'on parle des problèmes de la minorité hongroise aux leaders politiques slovaques, on les sent sur la défensive. Et lorsqu'il est question d'autonomie politique, ils se braquent rapidement. L'un des hommes politiques les plus sympathiques à la cause hongroise, Jare Carnogursky, ancien premier ministre aujourd'hui président

du Parti démocrate-chrétien, explique: «Le sud de la Slovaquie est toujours une espèce d'Alsace-Lorraine encore à vie. Vous savez, il y a eu deux guerres entre Slovaques et Hongrois en moins de 100 ans. Des populations ont été expulsées de part et d'autre de la frontière. Ces plaies ne sont pas toutes refermées.»

Et pour cause. Un sondage réalisé en 1991 par l'Institut d'analyse sociale de l'université Komensky révélait que plus de la moitié des habitants du nord du pays étaient toujours prêts à envisager la déportation des Hongrois de Slovaquie! Or c'est dans cette région que se recrute aujourd'hui la majorité des électeurs du premier ministre populiste Vladimir Meciar qui a réussi, en un an, à réveiller presque tous les vieux démons slovaques.

Minoritaire au Parlement depuis une semaine, Meciar a décidé de gouverner sans former de coalition et on l'accuse de nommer ses hommes dans tous les secteurs clés

de l'administration. Cet ancien boxeur a aussi rompu avec la tradition selon laquelle le sous-ministre de l'Éducation et le vice-premier ministre étaient hongrois. Après l'assemblée de Komarno, Meciar s'est contenté de dire qu'il ne négocierait pas avec des gens qui veulent démanteler la Slovaquie. Il s'est inquiété publiquement de l'achat par la Hongrie de MiG 29 russes. Un projet de redécoupage des zones administratives qui diviserait les Hongrois en plusieurs régions pourrait bientôt mettre le feu aux poudres.

Aujourd'hui, Laslo Molnar ne voit pas l'avenir de son nouveau pays en rose. Lui qui ne s'intéressait pas à la politique, il est entré dans les rangs des organisations hongroises. Si les déclarations incendiaires de Meciar se poursuivent, il craint même que la situation dégénère. Pour tout dire, il s'ennuie presque du paisible débat entre francophones et anglophones qu'il a connu à Montréal.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux:
Montréal (514) 985-3355